

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—E.—U., \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIII.

No. 40.

JEUDI, 5 OCTOBRE 1882

Prix du numéro : 7 centins.—Annonces, la ligne : 10 centins  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

## AUX ABONNÉS

L'Administration prie respectueusement tous ses abonnés des villes et des campagnes, principalement les retardataires, de payer ce qu'ils doivent pour leur abonnement. De longs délais ont été accordés. Il est impossible d'en accorder d'autres. Cet avis peut être considéré comme le dernier.

## AU CANADA OU EN CANADA

On discute de temps à autre dans la presse la question de savoir s'il faut dire *au Canada* ou *en Canada*. L'usage ici autorise l'emploi de *en Canada*, et nous ajouterons aussi la grammaire. C'est la manière de voir de la *Minerve* qui publiait dernièrement un article sur ce grave sujet. Il paraît que nombre de Français sont d'avis que nous avons tort et que cette expression est tout à fait barbare et contraire au génie de la langue. On peut être Français et ne pas toujours savoir le français. Cela s'est vu et se verra encore. Quoiqu'il en soit, l'expression *au Canada*, que ces derniers regardent comme la seule propre, tend à s'introduire parmi nous et à remplacer l'ancienne.

Les journalistes qui se piquent de bon style, disent maintenant : *au Canada*. Tenons-leur compte de leur bonne intention, mais hâtons-nous de leur dire que *en Canada* est l'expression qui nous paraît la plus exacte. Consultons là-dessus les autorités. Le dictionnaire de Richelet (édition de 1759), qui était jadis le dictionnaire à la mode, et qui est encore souvent consulté, dit ce qui suit au sujet de l'emploi de : *En*

« Cette préposition se met sans article devant les noms de royaume ou de province, connus de temps immémorial (Aler en Allemagne, en Pologne, en Asie, en Afrique. Etre en Champagne, en Picardie). On excepte de cette règle ces mots le Péloponèse, le Perche, le Maine, le Mans, le Caire, la Mègue ; car on dit aler au Caire, au Péloponèse, au Maine, etc. »

Attention maintenant, voici le point sérieux pour nous :

« On ne met pas *en* devant les noms de royaume ou de Province du nouveau monde ; mais en sa place, on se sert de la préposition *au* ou *à*, exemple aler à la Floride, à la Virginie, au Japon, au Pérou. On excepte de cette règle le mot Canada : car on dit : aler *en* Canada. »

Pourquoi cette exception pour le mot Canada ; sans doute parce que notre pays était plus connu des Français du temps de Richelet qu'il ne l'est des Français de nos jours ?

La Faye, dans son *dictionnaire des synonymes* (1858), ouvrage qui a obtenu de l'Institut de France le prix de linguistique, tire cette question au clair et parle d'une façon des plus précises de l'emploi de *à* et de *en* :

« A, en, dans, prépositions qui servent à marquer le lieu.

« A le fait considérer comme un point, un but ; *en* et *dans* le représentent comme une étendue capable de renfermer, comme un contenant. On dit au sommet, au pied, à l'extrémité, au bout. Vous voyagez à cheval, et en voiture. Le prêtre monte à l'autel, il monte en chaire ou dans la chaire. Vous allez à Naples, Naples est le terme restreint, l'endroit invisible auquel vous tendez. Vous allez en Italie, dans le royaume de Naples. L'Italie et le royaume de Naples sont des espaces restreints où vous allez entrer. En général à s'emploie de préférence quand il est question de ville et *en* et *dans* quand on parle de tout un pays : c'est que les villes sont moins étendues, se conçoivent plus aisément comme des points. Cependant l'usage est de dire, par exception, aller aux Indes, à la Chine, au Japon, au Pérou, au Brésil, au Mexique (il n'est pas question du Canada), et c'est apparemment parce que ces contrées, vu la distance, offrent à l'esprit l'image d'espaces étroits, de termes plutôt que de contenant. »

Il est évident après cela que les puristes de notre pays peuvent dire *en Canada*, sans offenser la langue. Quant aux Français, s'ils veulent nous témoigner de la sympathie, s'ils veulent faire voir que nous ne leur sommes pas tout à fait étrangers, ils diront aussi, lorsqu'ils viendront vers nos rives : nous allons en Canada.

A. D. DECELLES.

## CHOSSES ET AUTRES

Un ami nous écrit de Brockville :

« Nous avons eu il y a quelques jours le plaisir de voir, au camp de Brockville, l'hon. M. Caron, ministre de la milice. Il a passé les milices de cet endroit en revue, et leur a adressé la parole. Je suis heureux de vous dire, comme citoyen d'Ontario et aussi ami de Québec (l'un n'est pas incompatible avec l'autre), que votre compatriote a produit le meilleur effet. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il existe dans notre province des préventions que j'ai eues, mais qu'un séjour de plusieurs années à Québec m'a fait perdre. Or, rien n'est plus de nature à les dissiper que la présence parmi nous de personnes comme M. Caron. Nos volontaires paraissaient tout étonnés de voir avec quelle facilité, quelle élégance de langage ce *franchman* parlait leur langue. Le ministre de la milice a été très heureux dans sa harangue, et les applaudissements qui l'ont accueilli ont éclaté avec une spontanéité qui vous aurait ravi, vous qui nous accusez de froideur. »

\* \*

Nous ne voulons pas être sévère, mais il est de notre devoir de constater que l'administration du chemin de fer de Montréal à Ottawa est loin d'être ce qu'elle était sous l'ancien régime. Les trains arrivent rarement à l'heure maintenant, et il s'en faut de beaucoup que les choses soient aussi propres qu'autrefois. Comment se fait-il que l'administration ait jugé à propos de ne plus mettre ni serviette ni savon dans les chars-palais ? Comment se fait-il que pendant quinze jours une grande vitre, qui se trouvait dans la porte entre le compartiment à fumer et le salon ait été absente, au grand ennui des dames ? Elle n'a peut-être pas encore été remplacée ? Pourquoi, en arrivant aux stations, les trains filent-ils presque toujours au-delà de la plate-forme pour rebrousser chemin ensuite, ce qui entraîne une perte de temps, sans parler des dangers que l'on fait courir aux voyageurs. Ce n'est que l'intérêt public et le désir d'être utile à la compagnie qui nous fait faire ces remarques pour attirer l'attention de qui de droit. Le Pacifique, de Montréal à Ottawa, est aujourd'hui en présence d'une concurrence sérieuse. Par la nouvelle ligne *Atlantic et Coteau*, qui va d'Ottawa au Coteau-Landing, le voyage entre la capitale et Montréal ne dure que trois heures et demie, et durera moins lorsque le chemin sera terminé. Le Pacifique n'a qu'à se bien tenir s'il veut conserver sa clientèle.

\* \*

Les journaux d'Ontario sont remplis de détails navrants sur la catastrophe de l'*Asia* qui a sombré, il y a deux semaines, dans les eaux de la Baie Géorgienne avec une centaine de personnes. Les hommes du métier sont d'opinion que la perte de ce steamer est due à la forme vicieuse qu'il avait. Le steamer *Waubano*, qui a péri l'an dernier, était du même modèle. On connaît la forme de ces steamers des lacs. Ils sont presque carrés à l'avant et à l'arrière, plus encore que les barges employées au cabotage sur nos rivières. La partie hors de l'eau est énorme. Comme on les charge dans l'entrepont et qu'il n'y a presque rien dans la cale, le centre de gravité se trouve trop haut au-dessus de l'eau. Ils offrent une prise énorme au vent et dans la moindre tempête, ils roulent terriblement. D'un autre côté, leur forme particulière fait que par le gros temps, le gouvernail et l'hélice n'ont aucune prise sur l'eau et ces malheureux *propellers* ne font plus que rouler et balotter entre les vagues. Les marins sont unanimes à les condamner. Les uns déclarent que ce ne sont ni plus ni moins que des « cerceaux flottants » et qu'on

peut s'attendre à les voir tous sombrer les uns après les autres. On sait que la navigation des grands lacs est presque aussi dangereuse que celle de l'Océan ; c'est ce qui fait que ces *propellers* ne sont nullement adaptés à cette navigation.

\* \*

Il nous a fait plaisir de voir que l'on avait jeté, à Montréal, les bases d'une société forestière pour notre province. Nous comptons bien que l'on n'en restera pas là, car une association de ce genre est appelée à rendre les plus grands services. Nous ne pouvons parler de ce projet sans mentionner les noms de MM. Little, de Montréal, et Thayne, qui se sont donné beaucoup de mal pour assurer le succès des assemblées qui ont eu lieu à Montréal pendant l'exposition provinciale. L'un et l'autre ne faisaient que renouveler les travaux qu'ils se sont imposés lors de la réunion du Congrès forestier américain à Montréal. Nous ne connaissons pas personnellement M. Little, mais nous savons que c'est un gentleman qui a étudié longtemps la question forestière et la possède dans tous ses détails. Quant à M. Thayne, d'Ottawa, nous le regardons comme un des hommes du pays les plus au fait de tout ce qu'embrassent les matières qui feront l'objet des études de notre société forestière. En 1877, un comité de la Chambre des Communes le consultait sur la question de l'exploitation de nos forêts et les idées qu'il a exposées en ces circonstances ont été en partie reproduites par M. Claudio Jannet dans son ouvrage sur le Canada. Mentionnons en passant que l'hon. M. Joly a fait, à l'assemblée de Montréal, un discours rempli de conseils pratiques, dont nous espérons prochainement faire part à nos lecteurs.

## AUX HOMMES DE BON SENS

(Suite)

CE QU'EST ENFIN LA QUESTION ROMAINE

En traitant cette question, il m'a toujours semblé que la plupart des auteurs s'arrêtent à mi-chemin. Ils disent et prouvent, comme nous l'avons fait nous-même, que la liberté spirituelle du pape est intimement liée à son indépendance civile, et ils en déduisent le caractère international de la question. C'est très bien ; mais est-ce assez ? Pour ma part, je ne le crois pas.

Entre les questions internationales, il en est qui ne portent que sur des intérêts bien minimes, bien secondaires. Ce sera une plus grande facilité dans les relations commerciales, ce sera encore l'addition de quelques milles de terre inculte faites au territoire de telle ou telle nation. D'autres, sans être aussi dénuées d'importance, n'atteignent en réalité que la surface de la vie d'un peuple ou n'y touchent que par un côté, celui des intérêts purement matériels. On peut ranger dans ce nombre les cas d'extradition généralement admis par les divers états civilisés et les règlements auxquels est soumis l'échange des produits. Quiconque suit même de loin les évolutions politiques de nos cabinets européens, sait de quel œil jaloux ils surveillent ces intérêts ; et certes, je suis loin de leur en faire un reproche. Depuis que la morale a divorcé de la politique par l'exil auquel celle-ci a condamné le dieu de l'honnêteté, chacun fait bien d'avoir l'œil à ses affaires et de mettre en pratique le *Beware of pickpockets* de nos aimables cousins.

Mais, la question romaine, dont ils ne s'occupent pas assez, a pourtant une toute autre portée. Elle est internationale et elle l'est à telle point que de sa solution dépend la vie morale de tout peuple catholique et même de tout peuple chez qui les catholiques peuvent compter pour quelque chose. Que ses relations avec l'Eglise aient déjà été réglées par un concordat, ou que le besoin de paix religieuse le force à entrer en pourparlers avec l'autorité pontificale, ce peuple a un droit strict à traiter avec un pape libre et indépendant, et non avec un sujet du roi d'Italie. Il y va d'intérêts trop grands et trop sérieux pour qu'il ne soit pas soupçonneux à l'égard de l'indépendance absolue de Celui qui le dirige et dans ses intentions et de ses actes. Un exemple nous fera mieux comprendre la vérité de ces

principes. Aujourd'hui, l'Allemagne est évidemment en mal d'enfanter une nouvelle guerre : l'état des esprits et des bourses le demande. Ira-t-elle au Nord ? ira-t-elle au Sud ? L'intérêt en décidera. Supposons que oubliant un moment son ennemie séculaire, elle se laisse aller à cet entraînement irrésistible exercé de tout temps par le beau soleil d'Italie sur les barbares du Nord et qu'elle se jette sur elle comme sur une proie. La guerre est une guerre de conquête, elle est injuste. Que dirait l'Allemagne, si le Souverain Pontife, usant de son autorité, faisait tomber les armes des mains des seize millions de catholiques qu'elle compte dans son sein ? Ne crierait-elle pas que le pape n'est pas libre ? qu'il est sous l'influence du roi de Rome ? Et ce qui aurait lieu dans ce cas supposé, peut avoir lieu dans cent autres non seulement au-delà du Rhin, mais en-deçà, non seulement en Europe, mais en Afrique, en Amérique, partout.

Ce caractère spécial que revêt la question romaine et qui la rend une question de politique intérieure pour la plupart des Etats du monde, n'a point échappé à l'œil clairvoyant de Bismark et consorts. Tous les journaux officiels de l'empire germanique la traitent sous la rubrique de *question romano-allemande*, et certes, nous pouvons être certains qu'ils ne le font qu'à bon escient et quand ils sont sûrs de plaire ainsi au maître.

L'évidence de cette vérité avait déjà arraché à Napoléon Ier cette confession assurément peu suspecte puisqu'elle est une condamnation de sa politique ambitieuse : pour empêcher des conflits politiques entre les puissances, il faut que le pape soit un souverain indépendant dans son Etat de Rome. Le pape à Vienne, à Paris ou à Madrid, deviendrait une cause infaillible de jalousies réciproques entre le gouvernement qui l'aurait reçu et tous les autres gouvernements.

Enfin, il n'est pas jusqu'à la Révolution campée aujourd'hui sous les murs du Vatican qui ne le reconnaisse : il nous souvient d'avoir lu, il y a six ans environ, un opuscule de Guerrieri Gonzaga, dans lequel cet ennemi déclaré de la papauté démontrait clairement que le plus mauvais service qu'un pape rendrait à l'Italie légale serait de se réconcilier avec elle ; alors en effet tous les gouvernements se tourneraient contre elle et lui susciteraient une foule de difficultés.

Il est vrai que pour modifier cet état de choses, les conquérants de Rome comptent sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Bientôt, espèrent-ils, ce sera un fait accompli et comme tel, toujours d'après leurs principes de morale, un fait de tous points justifiable. Mais, sauf leur respect, c'est là bel et bien un rêve et des plus fous. Tant qu'un Etat aura la presque totalité ou la pluralité de ses citoyens catholiques, comme l'Autriche, la France, l'Espagne, la Bavière, pour ne rien dire de la Belgique et du Portugal ; tant que même un Etat comptera un grand nombre de catholiques dans son sein, comme la Prusse, le Wurtemberg, la Grande-Bretagne, la Russie, la Hollande, les Etats-Unis, le Canada, il sera toujours ou souvent contraint, ne fût-ce que par intérêt politique, de compter avec l'Eglise, d'user d'égards avec le pape et quelquefois à s'en faire le protecteur. Voyez Windthorst en Allemagne : n'est-il pas aujourd'hui la terreur de Bismark ? ne l'a-t-il pas forcé à s'avancer bien au-delà de ce que l'on pouvait espérer ? La séparation, telle que rêvée par la franc-maçonnerie, équivaut à la persécution de l'Eglise par l'Etat. Or la persécution peut, selon les circonstances, être de plus ou moins longue durée ; elle ne saurait être l'état *normal* d'un pays. Au reste, les persécutions sont toujours de beaucoup plus préjudiciables à l'Etat persécuté qu'à l'Eglise persécutée. Les Romains payèrent de leur vie nationale l'expérience qu'ils en voulurent faire, et de nos jours, l'Allemagne minée par le socialisme et l'Italie écrasée sous les dettes, nous disent assez que la Providence divine n'a pas changé sa tactique.

Et maintenant, comment être assez osé pour prétendre que l'Italie peut d'elle-même trancher une question dans laquelle elle est partie intéressée ? Religieuse avant tout, la question romaine relève du pape tout d'abord ; politique et internationale, elle ne peut être résolue qu'avec le concours de ceux à qui il incombe de protéger la conscience des peuples, je veux dire, de tous les Etats où se trouvent des sujets catholiques. Malgré son manque de pudeur, la révolution représentée par Humbert, n'a pas encore osé se jeter aux genoux du pape, une bombe dans la main droite et la feuille des garanties dans la gauche, pour lui demander de signer sa spoliation. L'eût-elle fait d'ailleurs ? Elle n'eût entendu qu'une réponse : le *non possumus* des premiers apôtres. Le pape, premier intéressé dans la question, n'a donc condescendu à aucun contrat. Quant aux nations, nous l'avons dit déjà, il n'en est aucune ni grande, ni petite, ni catholique, ni protestante, ni païenne qui ait cru en honneur pouvoir approuver les hauts faits de l'Italie.

Le gouvernement italien a donc de son propre chef conclu un combat bilatéral tout entier à son avantage. Il s'est donc par là même mis au ban de toutes les nations du monde ; il a donc suspendu lui-même sur sa tête l'épée de Damoclès. Que commandera le pape ? que résoudront les gouvernements ? que feront les deux

cents millions de catholiques ? Dieu le sait. Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils ont un droit inaliénable à recourir aux moyens même extrêmes contre l'Italie révolutionnaire. Espérons qu'un jour, peuples et rois le comprendront et que, pour le bien du monde, ils sauront forcer le spoliateur à quitter la Rome des papes et à reconnaître avec le poète que

. . . . Ogni cattolico è cive  
Di questa Roma, ondè Cristo è romano.

GIULIO.

## CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 1882.

Oscar Wilde n'a pas toujours été l'étonnant muscadin que l'on connaît ; comme le plus simple des mortels il a été enfant et s'es barbouillé le nez avec sa bouillie.

(Fig. 1)

Mais de bonne heure il dédaigna les jouets futiles de son âge, et, s'il avait quelque penchant pour sa bouteille de lait, il la voulait enguirlandée de fleurs de lis. Le tournesol surtout le charma ; aussitôt qu'il en voyait une tige, sa petite menotte s'avançait de suite pour la saisir :

Comme deux rois amis, on voyait deux soleils  
Venir l'un au-devant de l'autre.

Lorsqu'il put marcher, il devint la terreur des jardins : pendant que sa bonne flirtait avec quelque constable de Dublin, le futur esthéticien se roulait dans les marguerites et soupirait déjà pour les violettes des bois.

Quatre printemps avaient à peine couronné son front de boucles blondes, que sa bouche innocente bégayait en mesure. Voici son premier poème, il est exquis :

Le soleil est jaune,  
Le nuage est bleu,  
J'ai quatre ans aux prunes :  
Comment trouvez-vous ça ?

(Fig. 2)

Un vieux chat qui, lui-même, exécutait d'assez jolis solos sur les toits voisins, était son seul auditeur. En écoutant les vers du jeune Oscar, il lança dans les airs un miaulement qui fit frémir tous les rats d'alentour. L'enfant prit ce cri pour un applaudissement.

Ce fut son premier triomphe.

Hélas ! désormais il se crut poète, et son talent ne cessa de grandir ainsi que ses cheveux qui trempèrent souvent dans sa soupe.

Il adressa des vers à tout ce qui vit, à tout ce qui chante, aux étoiles, à la lune, à la tour qui penche, au lis qui se fane, à l'insecte qui bourdonne, aux feuilles jaunies tombées sur le chemin.

Il n'avait pas huit ans que déjà il adressait un madrigal à une fille de son voisinage avec laquelle il voulait, non seulement partager son *candy*, mais aussi son cœur.

(Fig. 3)

Voilà ce chef-d'œuvre qui montre sa précocité :

LUI. — Le lis est moins candide  
Que ton cœur, ange bleu.  
Que penses-tu de mon aveu ?  
ELLE.— Qu'il est stupide !

\* \*

Le jeune Wilde fut profondément vexé de se voir ainsi éconduire par une ingénue qui jouait encore au cerceau ; son dépit fut même si violent, qu'il erra pendant trois semaines au milieu des bois en proie à un véritable désespoir.

Ce fut la première fêlure que reçut son cerveau. Pour tuer le temps et aussi son amour, il grava ses initiales sur tous les arbres de la forêt. S'il y avait eu des perroquets il aurait essayé de leur apprendre ses

(Fig. 4)

vers, mais l'Irlande ne produit que des débiteurs insolubles.

Voilà pourquoi, sans doute, le jeune Oscar Wilde résolut d'aller à l'école. C'est une idée qui aurait pu lui venir plutôt ; mais comme on dit : mieux vaut tard que jamais.

Après avoir passé un certain temps à l'école de Portora, dans le nord de l'Irlande, où on lui inocula l'accent irlandais qu'il a toujours religieusement conservé, le jeune écolier entra au collège de la Trinité à Dublin.

(Fig. 5)

Dans cet établissement se trouvait un vieux professeur qui avait une manière à lui d'enseigner les langues mortes.

Impossible de ne pas se souvenir de ses leçons quand une fois on en avait éprouvé les salutaires effets.

Si quelquefois sa main était un peu prompte lorsqu'elle joignait l'action au précepte, sa parole ensuite était si douce qu'elle servait de baume pour les douleurs les plus cuisantes.

Le tendre Oscar avait plus d'une fois senti... la justice des procédés de son maître. De là cette tristesse qui lui fit voir la vie à l'envers. Pour lui les jours n'avaient plus de rayons et ses nuits étaient sans étoiles.

Le collège lui sembla le fond d'un bois ; il vécut au milieu de ses camarades comme s'il était dans une caverne.

C'est de ce moment qu'il devint misanthrope et laissa ses cheveux pousser comme une forêt vierge.

Il traversait les rues de Dublin, pâle, affaissé, le sourire navré avec l'air désespéré de Chatterton. En le voyant chacun s'écriait : c'est lui, c'est le poète !

Mais c'est à Londres, surtout, qu'il fit le plus parler de lui : ce fut du délire.

M. Swinburne, un écrivain de grand talent, le regarda comme un être supérieur. Jamais on n'avait vu un regard plus incisif ; la flamme semblait en jaillir. Ses gestes étaient magnétiques, sa voix caverneuse et inspirée :

— Quel est donc ce volcan chevelu ? demanda le prince de Galles à Christopher Bykes qui l'accompagnait.

Ces deux personnages, qui n'avaient rien de commun, ne pouvaient manquer de se plaire naturellement.

Le caractère étrange d'Oscar Wilde devait amuser

(Fig. 6)

considérablement le prince, lequel allait être une providence, un Mécène pour son poète. Ils furent bientôt deux amis inséparables.

Ayant la même loge au théâtre ; on les voyait bras dessus bras dessous dans la rue, fumant les mêmes cigarettes et dinant souvent ensemble.

Oscar Wilde alla même jusqu'à écrire un poème adressé à la Reine, AVE IMPERATRIX, que tout le monde croit être l'œuvre du prince de Galles.

Celui-ci ne pouvait pas, après un pareil service, lui refuser de le présenter à son auguste mère. La présen-

(Fig. 7)

tation eût lieu en présence de M. Brown, vêtu du costume national écossais.

La Reine fut charmante et daigna accepter un volume de poésies de l'esthéticien Oscar, lequel faillit se casser en deux lorsqu'il fit sa révérence, mais le tournesol qu'il tenait à la main lui servit de parachute : c'est ce qui le sauva.

Lorsque la belle, l'incompréhensible Sarah Bernhardt débuta à *Gaiety Theatre*, à Londres, son cœur qui depuis longtemps battait la chamade—je parle de celui de Wilde—fit des bonds comme une carpe dans la poêle.

Ces deux êtres devaient se comprendre, et cependant, ils restèrent l'un pour l'autre incompris.

(Fig. 8)

Sarah Bernhardt lui dit :

— O si j'étais une petite fleur dans ta main.

Mais Oscar lui répondit d'une voix de trépassé :

— Oh ! tais toi, pas un mot de plus, ou je m'envole sur mon nuage bleu.

L'une ne souffla mot, l'autre ne lui dit rien ; ainsi se termina ce terrible entretien !

En vérité, c'est dommage ; les deux faisaient la paire. Un jour, ils regretteront leur froideur mutuelle, mais il sera trop tard !

Hélas ! maintenant l'un est en Amérique, l'autre est en France, l'Océan les sépare ; à moins que nous n'ayions un cataclysme ou un déluge, ces deux excentricités ne se rencontreront plus.

Est-ce un ange ou un démon qui l'a poussé à visiter les Etats-Unis ? Quel est son but, qui vient-il y faire ? Sa réception à New-York a été un véritable événement.

(Fig. 9)

Les dames l'ont particulièrement remarqué, distingué, choyé et complimenté ; un assez grand nombre d'entr'elles ont adopté le lis et le tournesol comme ornement de toilette. On l'invite à prendre le thé de tous les côtés à la fois ; il ne sait plus ou donner la tête ; chacune lui demande une mèche de ses cheveux, un bouton de son habit, un souvenir.

Dans les salons, les *misses* le bourrent d'*ice cream* et de gâteaux ; les jeunes gens l'exècrent de toute leur âme, et le public jobard continue, en allant à ses lectures, de l'inonder de dollars.

Cet esthéticien, qui a l'air de ne vivre que de la rosée des fleurs et des rayons de la lune, n'est peut-être pas aussi détaché des biens terrestres qu'il veut bien le dire.

(Fig. 10)

A travers ses phrases et sa chevelure, sous laquelle il se dissimule, je vois bien un poète qui, lorsqu'il lit un sonnet, a l'air de prendre une médecine ; toutefois, en examinant avec plus d'attention sa frêle enveloppe et ce qu'il y a dedans, je trouve qu'il ressemble beaucoup moins à lord Byron qu'à un coffre-fort sentimental.

Au moment de clore cette page, on me dit qu'il va faire des lectures aux sauvages de l'Ouest.

C'est là une excellente idée. Voyez-vous d'ici les Apaches couronnés de fleurs de lis et la poitrine ornée d'un tournesol ?

Quel triomphe pour Oscar Wilde, après avoir répandu l'esthétisme dans la haute *fashion*, il va aussi en faire bénéficier les peaux-rouges. Dans quelque temps, nous apprendrons qu'ils l'ont nommé leur chef ou qu'ils l'ont scalpé !

Le Capitole est si près de la roche Tarpéienne !

ANTHONY RALPH

No. 1.



No. 2.



No. 4.



No. 3.



No. 5.



No. 10.



No. 6.



No. 7.



No. 8.



No. 9.



(Pour explications, voir *Chronique Américaine*)

## L'ILE PERROT ET SES ENVIRONS

ESSAI HISTORIQUE

(De 1672 à 1872)

PAR T.-NAP. LE MOYNE, P<sup>tr</sup>e., BEAUHARNOIS

## SECONDE PARTIE

## Histoire religieuse

(Suite)

M. ANTOINE-OLIVIER GIROUX—(1840 à 1845)

Né le 2 janvier 1809, d'André Giroux et de Marie-Louise Demers, il fut ordonné le 24 septembre 1831. D'abord directeur du collège de Chambly et vicaire à la paroisse, il fut promu à la cure de Saint-Marc en 1834, puis à celle de l'île Perrot en 1840. Ce fut le 30 octobre de cette année que son nom apparaît au registre pour la première fois.

M. Giroux n'eut rien d'important à créer dans cette paroisse. Cependant, les vieillards se rappellent le zèle et l'énergie qu'il déploya dans l'acquit de ses fonctions curiales.

Studieux et ami de l'éducation, il n'interrompait ses études de chaque jour que pour se faire l'instituteur de la jeunesse de sa paroisse. Le presbytère était son petit collège, et ses écoliers il les aimait malgré l'esprit de tapage et d'espièglerie inhérent à cette *gent*.

Doué d'une voix souple et musicale, M. Giroux se faisait remarquer entre les orateurs sacrés de son temps.

Vu qu'il importe à l'histoire de nos paroisses de faire connaître les vieilles coutumes qui s'y sont conservées, nous dirons que M. Giroux fut le dernier à convoquer les assemblées de paroisses et de fabriciens par une seule annonce au prône. Ses successeurs y dérochèrent plus ou moins, et aujourd'hui, l'annonce se fait invariablement deux dimanches consécutifs.

Autres usages. L'élection des marguilliers se fit d'abord par les assemblées de paroisse, plus tard par les marguilliers anciens et nouveaux, et aujourd'hui, tous les tenant feu et lieu y ont voix élective.

Jusqu'à une date assez rapprochée, le curé avait à ouvrir et clore les comptes de fabrique en présence des seuls marguilliers anciens et nouveaux. Aujourd'hui, tout propriétaire peut y assister, mais sans voix délibérative.

Au premier de l'an, le marguillier, nouvel élu, vient prêter serment sur le saint évangile, entre les mains du curé, de remplir consciencieusement les devoirs de sa charge et d'administrer les affaires de la fabrique comme les siennes propres. Celui qui laisse le banc de l'œuvre fait office de connétable ou gardien du bon ordre dans l'église.

De Sainte-Jeanne, M. Giroux fut transféré à Sainte-Anne des Plaines, en juillet 1845, et à Saint-François de Sales, île Jésus, en 1852. Il est décédé dans cette paroisse le 6 janvier 1856, à l'âge de 47 ans.

M. FRS-MARIE LAMARRE—(1845 à 1847)

Né le 15 décembre 1796, d'Ignace Lamarre et de Marie-Rose Pâquet, il reçut l'ordination le 18 septembre 1830. Appelé au vicariat de Longueuil, il laissa ce poste pour devenir, en 1834, curé de Saint-Césaire, et en 1844, curé de Sainte-Anne du Bout de l'île. L'année suivante, tout en conservant son bénéfice et sa résidence de Sainte-Anne, il devint en même temps curé de l'île Perrot. Comme on peut le voir dans l'ordonnance faite par Mgr Prince, au sujet des réparations de l'église et du presbytère, il n'était guère possible au curé de demeurer à Sainte-Jeanne. Dans le rapport accompagnant cette ordonnance, le 15 février 1846, Mgr de Martyropolis, coadjuteur de Montréal, constate que :

"1o. Dans la desserte actuellement double, on ne prêche que tous les quinze jours ;

"2o. Il y a l'indulgence du chemin de la croix, l'archiconfrérie, les associations de tempérance, de la sainte Trinité, et la congrégation des filles ; il y a quatre croix plantées dans l'île ; la dime est de £100 ; les communions sont au nombre de 525 ; il y a deux bonnes écoles."

Le 22 août 1847, dans une requête à l'évêque, les paroissiens se plaignent d'être privés du curé résidant depuis deux ans.

C'est alors que M. Lamarre, devenu infirme et souffrant de la fracture d'une jambe, qui lui était arrivée à l'église de Saint-Césaire, se retira du saint ministère pour aller finir ses jours à l'hospice Saint-Joseph, Montréal, où il est décédé à l'âge de 53 ans, le 8 janvier 1850. Son corps fut inhumé dans la cathédrale de Montréal.

M. LS.-JOS. HUOT—(1848 à 1852)

M. l'abbé Huot est né à Québec, le 30 mars 1817, de Louis Huot et de Marie-Angélique Marois. Il reçut l'ordre de la prêtrise à Montréal, le 21 décembre 1844,

et fut nommé vicaire de Sainte-Elizabeth. Sa nomination à la cure de Sainte-Jeanne de l'île Perrot date de 1848, et le premier acte qu'il signe aux registres est du 29 janvier de cette année.

Le premier soin du curé fut de faire voter par la fabrique 15,700 francs pour réparation intérieure de l'église. On confia ces ouvrages au sieur F.-X. Poitras. Cette même année (1848), le 23 août, l'on résolut aussi de faire une allonge à la sacristie.

L'année suivante, le 20 juin, se fit l'inauguration et la translation solennelle de la statue de Notre-Dame de la Garde, donnée à Sainte-Jeanne par l'église de Notre-Dame de Bonsecours, Montréal. Dans cette dernière église, pendant bien des années, la riche et précieuse statue avait été l'objet d'une grande dévotion.

A la translation qui se fit de la maison du seigneur Joseph Daoûst, assistaient Mgr Bourget, Mgr Prince, Mgr Guigues et plus de vingt-cinq prêtres. Pareil concours des paroisses voisines ne s'était jamais vu à l'île Perrot.

Au procès-verbal de la solennité, Mgr de Montréal s'exprimait ainsi : "..... En faisant, à l'honneur de Marie, cette fête champêtre, Nous voulions faire participer les campagnes à la joie de notre ville épiscopale dans la glorieuse solennité de la translation de la sainte image de Notre-Dame de Bonsecours.

"Nous voulions, en même temps, assurer aux nombreux voyageurs qui naviguent sur notre beau Saint-Laurent, déroulant si majestueusement ses eaux devant cette île fortunée, ce nouveau secours pour les préserver du naufrage dans les dangereux rapides qui sont au-dessus et au-dessous de ce lieu consacré à Notre-Dame de la Garde..."

Chaque année, depuis 1849, on chôme cette fête religieuse le 20 juin. Au soir de la veille, à 9 heures, les joyeuses volées de la cloche de l'église annoncent le commencement de la fête ; c'est l'heure des feux de joie, chaque famille a le sien. Au même instant, tout autour de l'île et sur la rive s'allument les longues *épinettes* et les sapins pétillants. C'est à qui fera *flamber* plus haut et plus fort, mais toujours en l'honneur de Notre-Dame de la Garde. La coutume des feux de joie vient de loin, dit Sulte : "Les Gaulois, nos aïeux, avaient des réjouissances publiques durant lesquelles ils allumaient de grands feux sur les hautes terres, les montagnes et les bords de la mer." Encore aujourd'hui, chez les Bretons, "les fiancés sautent par couple, se tenant par la main, par-dessus les tisons enflammés." Ne sait-on pas aussi qu'aux premiers temps de la colonie les feux de joie étaient en honneur ? Dès 1646 et les années suivantes, dit le *Journal des Jésuites*, la veille de la Saint-Joseph et de la Saint-Jean, on faisait des réjouissances de feux de joie. Le gouverneur lui-même mettait le feu, et un Jésuite y chantait des prières liturgiques—la fête avait un caractère religieux.

La dévotion à Notre-Dame de la Garde est restée chère à la paroisse de Sainte-Jeanne comme elle l'est encore dans certaines contrées de la France. Comme exemple de simplicité et de confiance chez nos frères de là-bas, voici un des chants les plus chers aux naufragés qui abordent à Tréport (Seine-Inférieure), lorsqu'ils vont à la chapelle de la Madone :

Chère Dame de la Garde,  
Très digne mère de Dieu,  
Soyez notre sauvegarde,  
Pour nous défendre en tout lieu.  
Chacun de nous est fâché  
D'avoir si souvent pêché.  
O Dame de bonne garde,  
Faites-nous ressouvenir  
Que partout Dieu nous garde,  
Pour mieux vivre à l'avenir.

Sous M. Huot, la paroisse fut rudement éprouvée. Au soir du 19 janvier 1852, le feu consuma tous les ornements du culte et une partie de la sacristie. Le 8 mars suivant, le presbytère et le reste de la sacristie devinrent aussi la proie des flammes. Il fallait rebâtir. Cependant, on représenta à l'évêque qu'il serait peut-être à propos de "différer la construction du presbytère, vu que dans l'espace d'un mois, durant l'hiver dernier, la sacristie et le presbytère furent brûlés."

M. Huot n'eut pas l'occasion de réparer lui-même les ravages de l'incendie. Au mois d'août 1852, il fut nommé curé de Sainte-Anne du Bout de l'île. De là, il passa à la cure de Saint-Edouard en 1854, de Saint-Norbert en 1857, et de Saint-Paul l'Ermitte en 1859, où il exerce encore le saint ministère.

(A suivre)

M. J. O. Neville, agent de la ligne Allen, importateur et exportateur, No 538, rue Dorchester, Montréal, un des membres du club Shamrock, raconte qu'étant en voyage aux Etats-Unis, le rhumatisme le saisit tout à coup et le fit souffrir horriblement. De retour dans sa famille le rhumatisme continua avec plus d'intensité. Après avoir essayé plusieurs remèdes sans obtenir de résultat, il se décida à faire l'essai de l'Huile de St. Jacob, et dès la première application il ressentit du soulagement. Après deux semaines de traitement il était parfaitement guéri.

## DAVID TÉTU

ET

LES RAIDERS DE SAINT-ALBAN

## ÉPISODE DE LA GUERRE AMÉRICAINE

1864-1865

Voici un des épisodes les plus curieux de la fameuse affaire de Saint-Alban qui est resté à peu près inconnu jusqu'à ce jour. Il a été écrit au courant de la plume, d'après d'abondantes notes que m'a communiquées un ami qui lui-même les a crayonnées sous la dictée de quelques-uns des principaux acteurs de cette singulière aventure.

Ces notes ont gardé la vivacité des impressions prises sur le fait qu'aucune habileté de style ne saurait remplacer. On le reconnaîtra à la précision des détails, aussi bien qu'à l'ensemble du récit : les témoins oculaires seuls peuvent mettre ainsi les objets en plein relief et les dessiner, pour ainsi dire, avec ces vives arêtes qui les font apparaître vivants aux yeux.

On nous saura gré d'avoir profité de ces notes et d'avoir mis en lumière ce trait d'histoire moderne, avant que le temps ait fait disparaître les acteurs qui en ont gardé les souvenirs les plus authentiques.

L'abbé H.-R. CASGRAIN.

Rivière-Ouelle, septembre 1882.

## I

Parmi les divers types qui se rencontrent dans l'histoire du Canada, il n'y en a peut-être aucun de plus original, de plus intéressant, de plus curieux à étudier que celui des coureurs de bois. Ils forment une nombreuse lignée dont l'origine remonte à la naissance même du pays. Elle a son histoire qui n'est pas écrite, mais qui mérite de l'être.

Les romanciers en ont bien compris la beauté et l'intérêt, ils ont usé et abusé à satiété de cet étrange caractère qui côtoie les limites de deux mondes ; ils l'ont exploité de toutes les manières et sous toutes les formes. Mais les inventions de leurs imaginations ne valent pas la vérité, ne rendent pas justice à ce caractère unique dans les annales américaines : la réalité est plus belle et plus extraordinaire que la fiction.

L'écrivain de talent qui étudierait à fond l'histoire de cette race hybride—trait d'union entre la civilisation et l'état de nature—qui dirait les aventures, les explorations, les traits d'intrépidité et de dévouement, en un mot les exploits de ces héros des bois, dont les annales commencent avec Etienne Brûlé, Marsolet, et se terminent dans notre siècle avec les Faribault et les Châtillon, aurait écrit un des livres les plus dramatiques qui se puissent rêver.

Pendant près de deux siècles, les coureurs de bois ont été le lien d'amitié entre les blancs et les Peaux-Rouges. C'est en grande partie leur influence qui a maintenu notre alliance avec les tribus indiennes et qui a permis à la France de garder si longtemps la prépondérance en Amérique, malgré l'infériorité numérique de ses représentants.

Souvent les coureurs de bois ont frayé la route aux missionnaires, plus souvent ils les ont appuyés et assistés dans leur apostolat.

Toujours attachés à la France, malgré leur vie nomade et demi-civilisée, ils ont empêché plus d'une conspiration, plus d'un soulèvement parmi les Peaux-Rouges.

Dans les guerres, ils ont été les meilleurs éclaireurs des armées régulières et d'incomparables francs-tireurs.

Aussi habiles à manier le calumet de paix et le collier de wampun que le fusil et la hache de guerre, ils ont conclu plus d'un traité d'alliance, après avoir assuré plus d'une victoire. Unissant les connaissances des blancs à l'expérience et à l'astuce des sauvages, ils étaient des auxiliaires indispensables en temps de paix, comme en temps de guerre. Leurs audacieux coups de main sont devenus légendaires.

Aujourd'hui les coureurs de bois ont à peu près disparu des bords du Saint-Laurent ; on ne les trouve plus guère que sur les confins de la civilisation, dans les prairies et dans les montagnes du Grand-Ouest.

C'est une curiosité qu'un coureur de bois dans nos villes aujourd'hui : on le regarde presque comme un être d'outre-monde. Il se trouve aussi dépayés dans nos rues que dans les cités de l'autre continent.

Quelques-uns cependant se rencontrent encore parfois dans nos campagnes. Ils s'adonnent surtout à la vie de trappeur et de canotier.

Les récits émouvants que j'ai lus dans mon enfance sur la vie et les exploits des coureurs de bois m'ont fait souvent souhaiter de me trouver en face de quelqu'un de ces singuliers personnages ; mais, malgré mon désir, ce n'est que tout récemment et par hasard que j'ai eu cette bonne fortune.

Quand on connaît l'existence, le caractère, les

courses et les aventures de David Tétu, le coureur de bois de la rive nord, on conviendra avec moi qu'il réalise bien l'idée qu'on se fait d'un forestier du temps passé, et qu'il en offre un type du meilleur crû.

## II

David Tétu est natif de la paroisse de la Rivière-Ouelle, où il est né en 1829, d'une de nos meilleures familles canadiennes.

Dès son bas âge, il manifesta les goûts étranges qui devaient déterminer sa carrière d'aventures. Doué d'un esprit vif et à la fois insouciant, il préféra tout d'abord l'école buissonnière à celle de son village. S'il se formait une expédition dans les bois du voisinage, sur la rivière ou sur le fleuve, on était sûr que David Tétu était le premier à en faire partie.

Aussi habile dans tous les genres d'exercices qu'ingénieur dans toutes les sortes de travail, il faisait l'étonnement de ses camarades par ses tours de force autant que par les petits chefs-d'œuvre que son esprit inventif lui faisait exécuter.

L'art de la calligraphie est inné chez la famille Tétu ; aussi, n'est-il pas surprenant que David y ait excellé. Entre autres tours de force qu'il faisait avec sa plume, il dessinait admirablement, d'un seul trait, sur le papier, un oiseau au vol, avec ses ailes et sa queue étendues.

Un jour, pendant que le curé de la paroisse, un saint homme s'il en fût, mais pas précisément beau, faisait le catéchisme, dans la sacristie, notre gamin eut la fantaisie de crayonner son portrait sur une *peppermint*. La ressemblance était si frappante et l'idée si cocasse, que les voisins en éclatèrent de rire. Le bon curé ayant confisqué l'objet, ne put retenir lui-même son hilarité en reconnaissant son portrait dans ce médaillon d'un nouveau genre.

Patineur aussi souple qu'habile, il écrivait, avec ses patins, son nom sur la glace d'une façon aussi parfaite que s'il l'eût écrit de sa main.

On conçoit qu'avec de pareils goûts et de pareilles aptitudes, la vie de collègue ne pouvait guère convenir à notre futur coureur de bois. Aussi, lui advint-il de la quitter et de la reprendre autant de fois que le célèbre duc de Joyeuse.

"..... prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire."

Il fit d'abord quelques années d'études plus ou moins interrompues au collège de Sainte-Anne, puis je ne sais trop en quelle autre institution de Montréal.

Ce n'est pas que l'étude et le désir d'apprendre ne lui fussent agréables ; son esprit curieux aimait à tout connaître ; mais la vie casanière des classes était pour lui plus lourde que le manteau de plomb inventé par Dante. Aussi, on comprend avec quel soulagement et quelle joie il le secoua de ses épaules en franchissant le seuil de sa dernière classe.

Il ne respirait à pleins poumons qu'au grand air des campagnes, dans un canot ou dans les bois, le fusil sur l'épaule, abattant canards, sarcelles et outardes. Car, depuis son enfance, David était devenu un tireur incomparable. Une de ses balles atteignait aussi bien la cervelle d'un marsouin apparaissant au loin à la surface des vagues que le plus petit gibier s'enfuyant à tire-d'ailes.

Le soir, à l'entre-chien et loup, quand le crépuscule achève et que les canards et les sarcelles viennent se poser dans les mares pour la nuit, la balle du jeune chasseur venait les atteindre, malgré l'obscurité, avec autant de précision qu'en pleine lumière.

Il n'arrivait jamais au toit paternel sans que sa gibecière fut remplie, soit de bécassines, de pluviers, de corbijeaux, de barges, soit de chevaliers, d'alouettes, de bernaches ou d'outardes.

Du reste, il tenait de race, car son père était un chasseur dont le nom est resté dans la mémoire des habitants de cette côte du fleuve.

Aussi grand et aussi fort qu'un grenadier ou qu'un highlander écossais, le père de David Tétu maniait, avec la même facilité qu'une plume, un fusil dont le calibre était si fort qu'un sou entraînait facilement dans l'ouverture du canon.

C'est avec cette arme que le père de David tua un jour au vol cinq outardes d'un seul coup. Or, David Tétu pouvait rendre des points à son père. Je n'en finiserais pas si je voulais citer toutes les prouesses et les prodiges d'habileté qu'il a faits, avec son fusil de chasse.

Peu de temps après sa sortie du collège, notre coureur de bois connaissait, comme le creux de sa main, la plupart des rivières et des cours d'eau des deux rivages du Saint-Laurent, en bas de Québec, aussi bien que les flees, les havres, les mouillages des environs. Il ne tarda pas à étendre ses courses au loin jusque dans les îles du golfe.

Aussi habile marin que chasseur intrépide et infatigable, il eut bientôt remonté plus ou moins la plupart des rivières des deux rivages du Saint-Laurent. Il n'est guère de capitaine de chaloupe, de goélette ou de navire de cette partie du pays qui ne connaisse pas David Tétu.

Notre voyageur est l'ami de tous les sauvages de ces régions : des Montagnais, des Naskapis, des Escoumins, des Betsiamites et même de bien des Esquimaux, dont

il sait manier les différents canots plus prestement que bien des enfants des bois. On l'a vu même debout, une perche à la main, dans un canot d'écorce, remonter des rapides, blancs comme neige, que d'autres canotiers n'osent affronter sans précaution.

Fait-il la rencontre de quelques chasseurs sauvages, il est sûr d'entendre leurs : Kouéi ! kouéi ! familiers, c'est-à-dire : bonjour ! bonjour ! par lesquels ils saluent leurs vieilles connaissances.

La science des langues indiennes, si difficile d'ordinaire aux blancs, n'offre aucun embarras pour l'esprit facile et pénétrant de David. Il converse aussi bien avec le Montagnais qu'avec le Naskapis, avec le Betsiamite qu'avec le Maléchite.

## III

Les occupations auxquelles se livrait le père de David furent pour une large part dans la carrière d'aventures que celui-ci a suivie depuis plus de trente ans.

Marchand actif et entreprenant, M. Charles Tétu avait réalisé de beaux profits par la pêche aux marsouins, ce qui l'engagea à développer plus en grand cette branche d'industrie. Au lieu de se contenter de tendre des pêches aux marsouins avec de longues perches, comme cela se pratique à la Rivière-Ouelle et à l'Île-aux-Coudres, il inventa, avec son fils, un système de rets fort ingénieux, et qui lui réussit pendant quelques années. Il fallait, pour cela, étudier avec soin les mœurs et les habitudes des marsouins dans les différents endroits du fleuve qu'ils aiment à fréquenter.

Ce fut naturellement sur David que M. Charles Tétu se reposa pour ces travaux d'observation, et celui-ci s'en acquitta avec une sagacité de coup-d'œil qu'on eut ensuite l'occasion d'admirer.

Plusieurs essais furent tentés sur divers points de la côte du nord, mais l'endroit le plus favorable parut être la Pointe-à-la-Cariole, à peu de distance de l'embouchure du Saguenay, où un nombre considérable de marsouins furent capturés au moyen d'immenses filets.

On sait que M. Charles Tétu a été l'inventeur d'un système de corroyage et de tannage de peaux de marsouins dont le secret avait été perdu depuis un siècle et demi. Depuis ce temps, les peaux de ces énormes cétacés ont acquis une valeur qu'elles étaient loin d'avoir auparavant ; on en fait les chaussures les plus solides aussi bien que les plus délicates.

À l'exposition de Londres et à celle de Paris, M. Charles Tétu obtint une médaille d'honneur pour cette utile invention, dont le mérite est dû pour une large part à son fils.

David Tétu a toutes les qualités physiques et intellectuelles qui ont fait, dans le temps passé, les meilleurs coureurs de bois. Une taille superbe, six pieds au moins, avec charpente osseuse et larges épaules recouverte de muscles de fer. Il a des poignets et des jarrets d'acier.

Il n'a jamais connu un égal pour les marches et les fatigues. Pendant qu'il était gardien d'un des phares de l'île d'Anticosti, il trouvait tout naturel d'aller veiller chez le voisin qui ne demeurait qu'à trente milles de chez lui. "Ce n'est pas loin, disait-il tout simplement, le bord de la mer est tout d'un beau sable fin et dur !"

En raquette, il a toujours fait céder tous les compagnons de voyage qu'il a rencontrés.

À ses étonnantes forces physiques, David joint une aménité de caractère et de figure non moins étonnante. Personne n'a jamais réussi à le faire fâcher, quoiqu'on ait essayé plus d'une fois d'y parvenir. Son visage est le reflet de cette imperturbable tranquillité d'âme.

Cette sérénité rayonne sur chacun de ses traits à la fois réguliers et arrondis, et particulièrement dans ses yeux d'un gris bleuâtre dont le regard, d'une douceur infinie, se perd plus volontiers dans les lointains horizons qu'habite sa pensée, qu'autour de lui. Quand il vous parle, on dirait que son esprit voyage dans les forêts ou sur les eaux, et qu'il a de la peine à le ramener à la conversation du moment.

On reconnaît bien, à ces quelques traits, les habitudes des coureurs de bois ; mais ce qui rend David supérieur à ses devanciers, c'est qu'il est doué d'un vrai génie d'invention. Il faudrait une étude pour énumérer les divers systèmes et toutes les machines dont il est le père ; il a même pris des brevets d'invention pour plus d'un procédé nouveau ou amélioré.

Entre autres systèmes qu'il a inventés ou perfectionnés, nous pouvons citer :

1<sup>o</sup>. Un nouveau genre de rets, qu'il a essayé à la Pointe-aux-Orignaux, et qui se fermait et s'ouvrait au moyen d'un appareil particulier. Ce rets s'emplit un jour à rompre d'un nombre prodigieux de marsouins.

2<sup>o</sup>. Une machine pour faire sécher la morue par le principe de la force centrifuge, et qui est maintenant en usage dans plusieurs endroits des États-Unis.

3<sup>o</sup>. Plusieurs genres de rets pour la capture du saumon.

4<sup>o</sup>. Un nouveau système pour manufacturer et clarifier l'huile de foie de morue.

5<sup>o</sup>. Une machine pour hacher la graisse des marsouins avant de la faire fondre.

6<sup>o</sup>. Un procédé secret pour la clarification de l'huile de marsouin.

7<sup>o</sup>. Le canot poisson à double queue, qui se meut à

la main ou à la vapeur, et sur lequel notre nautonnier a fait, paraît-il, un trajet de cinq cents milles.

On doit aussi à David Tétu la découverte d'une mine d'étain qu'il se propose de faire exploiter.

Son génie d'invention est intarissable, mais notre homme a bien le soin de ne jamais profiter de ses procédés et de laisser cet avantage aux autres. Car il est aussi désintéressé qu'ingénieur et inventif.

(A suivre.)

## LES MULES EN AMÉRIQUE

Parmi les fermiers américains, il y en a peu qui savent quelle profonde gratitude ils doivent à George Washington pour l'introduction des mules pour les travaux sur les fermes.

Avant 1783, il y en avait très peu, et elles étaient si médiocres que les fermiers leur préféraient de beaucoup les chevaux pour tous leurs travaux. Par conséquent, on ne s'occupait pas d'en augmenter le nombre ; mais Washington apprit que les planteurs du Sud surtout retireraient un grand avantage de l'introduction des mules dans le pays, parce qu'elles sont moins sujettes à contracter diverses maladies, qu'elles vivent plus longtemps, ont besoin de moins de nourriture et sont moins exposées à être perdues par la négligence des serviteurs que les chevaux.

Aussitôt qu'il fût connu en Europe que l'illustre Washington voulait mettre des mules sur son domaine de Mount Vernon, le roi d'Espagne lui en envoya trois de ses écuries royales, et Lafayette lui en envoya un couple de l'île de Malte. Il nomma un de ces animaux *Royal Gift*, et l'autre *Knight of Malta*. Le général en fit la souche d'une magnifique espèce de mules, et ce fut bientôt à qui en posséderait de semblables. Et maintenant, après plus de soixante-dix ans, nous en voyons la troisième et la quatrième génération en Virginie, et dans toutes les terres cultivées des États du Sud on reconnaît les bienfaits qui sont résultés de leur introduction dans la contrée.

Décidément les femmes ont envie de porter la culotte. Non plus seulement la culotte au figuré, ce qu'elles font depuis si longtemps, mais encore la culotte au propre.

Déjà nous avons signalé la tentative qui se faisait en Angleterre. On parle maintenant, pour la France d'une expérience analogue.

Ces dames, pour la villégiature porteront un veston avec gilet boutonné, culotte et bottes molles.

Je ne sais pas si vous êtes de mon avis, mais j'aime bien que la femme reste femme, reste toujours femme, rien que femme.

Echanger un baiser avec un être qui a des bottes, Bastien... pouah !

## Scène conjugale :

Madame accable son mari de reproches. Il est sans attention pour elle, il lui refuse tout, il n'est aimable que pour les autres.

Enfin, au comble de l'exaspération, elle s'écrie :

—Oui, tu me préfères jusqu'à tes bêtes. Tiens, encore la semaine dernière, quand Loulou est mort, tu l'as fait empailler.

—Mais, ma chère amie...

—Il n'y a pas de mais ; je suis sûre que tu n'en aurais pas fait autant pour moi !

## Entre concierges :

—Eh bien ! ma pauvre dame Pidoux, votre mari vaut-il mieux ?

—Ne m'en parlez pas !... le médecin dit qu'il a mal aux pyrénes et qu'il faut lui mettre des cataplasmes humiliants...

## À l'audience :

Le président à un témoin :

—Jurez de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

L'un des avocats, bas à son confrère :

—Hein ! si l'on en exigeait autant de nous !

**La Consommation guérie.**—Depuis 1870, le Dr Shearer a donné, par l'entremise de ce bureau, les moyens de guérison à des milliers de personnes affectées de cette maladie. La correspondance devenant trop volumineuse, j'ai dû lui venir en aide. Il a été obligé, par la suite, de l'abandonner complètement, et il m'a remis la recette de ce simple remède végétal, découvert par un missionnaire aux Indes, qui est si puissant à guérir la consommation, les bronchites, l'asthme, le catarrhe, les maux de gorge et autres maladies des poumons ; c'est aussi un remède certain contre la débilité générale. Ses propriétés curatives ont été prouvées dans des milliers de cas, et mû par le désir de soulager mes semblables affectés de ces maladies, je me fais un devoir de la faire connaître à tout le monde. Sur réception d'un timbre-poste et d'un numéro de ce journal, je vous enverrai à votre adresse, *franc de port*, la recette de ce remède avec toutes les descriptions, en français, en anglais et en allemand. — W. A. NOYES, 148, Power's Block, Rochester



## LES PETITS CERCUEILS

Des enfants ne me parlez pas !  
Cela vous meurt entre les bras.  
Le petit être  
Que cette mère a souhaité  
Aurait mieux fait, en vérité,  
De ne pas naître !

Ah ! sublimes tressaillements,  
Ivresse de tous les moments.  
Qui peut vous rendre ?  
Comme d'un nimbe illuminé,  
Adorer l'enfant nouveau-né.  
Le voir, l'entendre !

A peine est-il à son réveil.  
Qu'on sent comme un plus chaud soleil  
Qui vous féconde !  
Pourvu qu'il vive, tout est bien :  
Ce corps chétif, qui n'était rien,  
Est tout un monde !

On se dédouble en son enfant :  
Contre Dieu même on le défend !  
On rit, on chante !  
L'épouse devient, en un jour,  
Encor plus sainte pour l'amour,  
Et plus touchante !

A ces jolis êtres bercés  
On fait des destins insensés :  
On est prophète ;  
Et l'on trouve étroit l'avenir  
Pour tous les biens qu'on fait tenir  
Sur cette tête.

Et, soudain, le mal est venu :  
Tout revêt un deuil inconnu,  
Tout devient sombre !  
Votre regard, le jour, la nuit,  
Ne voit plus qu'un berceau qui luit  
Même dans l'ombre.

On croyait—rêve paternel !—  
Ce foyer d'amour éternel :  
Il faut tout craindre !  
On n'a qu'un pâle petit feu,  
Qui lutte encore, brille un peu,  
Et va s'éteindre !

On sent que tout veut s'arrêter ;  
On voit la lueur trembloter,  
Mourir la flamme ;  
On voudrait, pour la rallumer,  
Dans ces yeux qui vont se fermer,  
Couler son âme ;

Réchauffer ces pieds déjà froids,  
Voir s'arrondir ces petits doigts  
Aux ongles roses,  
Et s'ouvrir, pour vous appeler,  
Ces lèvres qui semblaient parler  
De tant de choses !

Ce corps mignon, ce front si beau,  
Il faut tout mettre en un tombeau !  
L'âpre nature  
—Vain caprice, ou cruel devoir !—  
Inflige au cœur, sans s'enouvoier,  
Cette torture !

Combien s'en vont dès qu'il sont nés,  
Sitôt à l'air, sitôt finés,  
Fleurs mal écloses :  
Petits morts qui ne comptent pas,  
Et qu'on ne pleure que tout bas.  
Les portes closes !

Leur départ ne fait point de bruit ;  
Le plus souvent on les conduit  
Sans nul cortège :  
La foue est faite à ce chagrin !  
La boîte est comme un grand écrivain  
Qui les protège.

Dans la rue on la voit passer,  
Le long des maisons se glisser,  
L'étroite bière ;  
Et, couvant des yeux le drap blanc,  
Seul parfois le père, en tremblant  
Suit par derrière.

Il voit son trésor emporté,  
S'arrête ou chancelle hébété,  
Tel qu'un homme ivre !  
—Hélas ! Dieu fait-il des essais ?  
Pourquoi, petit, si tu naisais,  
N'avoir pu vivre ?... .

Non ! ne m'en parlez jamais !  
Je les voulais, je les aimais  
Comme on les aime !  
Mais, quand je songe à tous ces deuils,  
Quand je vois ces petits cercueils,  
J'ai peur moi-même.

Ah ! plutôt que d'être éprouvé,  
Que jamais ce bonheur rêvé  
Ne s'accomplisse !  
Ecarte-le, Dieu de bonté,  
S'il doit un jour être acheté  
Par ce supplice !

EUGÈNE MANUEL.

## LES

## GIBOULÉES DE LA VIE

PAR

Mme CLAIRE DE CHANDENEUX.

## DEUXIÈME PARTIE

V

(Suite)

—Mon beau-fils !... vous êtes étrangement cruelle, ce soir.  
—Voyons, mon ami, il faut pourtant, entre nous, reconnaître la vérité. Cet enfant difforme, hideux, est le fils de votre femme, une veuve que vous avez épousée en légitime mariage, ce me semble. Qu'avez-vous à dire à cela ?

—Rien, sinon qu'il est humiliant de me le rappeler.  
—Allons donc ! que vous avez fait une bêtise en vous chargeant par amour... car il paraît que c'était par amour !... d'une veuve qui eût pu être votre sœur ainée, et d'un avorton inavouable, c'est un point acquis. Mais que vous n'avez pas la force de regarder la chose en face, ce n'est pas digne de vous.  
—Enfin, où voulez-vous en venir ?  
—A vous préparer tout doucement à voir la mère désolée vous ramener le fils de ses premières années.

—Me le ramener !... Perdez-vous la raison ?  
—Oh ! mon Dieu ! mon ami, il vous sera bien difficile de résister aux larmes d'une femme. Séchées pendant quelques années d'éloignement, elles vont redoubler d'intensité après cette réunion tardive. Et vous serez vaincu.  
—Avez-vous donc oublié que j'ai résisté toujours, et que c'est vous-même... .

—Ah ! de grâce, ne me donnez pas un rôle dans ce petit drame bourgeois. Il ne me plaisait pas de rencontrer dans le salon où vous aviez quelque plaisir à me voir, ce magot de poëte, cette tête sans corps, et, plutôt que de le voir sans cesse, je préférerais de quitter mes visites, voilà tout. Où, prenez-vous, je vous prie, autre chose ?  
—Ah ! vous saviez bien que votre présence m'était plus chère que tout au monde ; et me la refuser, c'était me contraindre à prévenir vos desirs secrets. Le pauvre infirme fut sacrifié. Mais ce que vous paraissez avoir oublié, ce sont les larmes soutenues, les pleurs versés, les scènes de douleur maternelle. Il y a des heures où je me suis trouvé odieux, où j'ai donné à Sidonie le droit de me trouver barbare. Enfin, l'enfant est parti, parti pour ne revenir jamais ; et j'ai défendu à la mère de prononcer en public le nom de son fils. Oui, vous avez tout oublié cela... c'est-à-dire la paix de mon intérieur brisée.

—Je n'ai rien oublié, dit-elle paisiblement.  
—Eh bien ?...  
—Eh bien ?...  
Elle n'acheva pas. La parole commençait mourir dans un séduisant sourire, qu'un regard voilé sembla commenter ainsi :  
" Je vaux infiniment mieux que la paix de votre intérieur." Regard et sourire eurent, du reste, tant de puissance que, malgré cette courte révolte, M. de Pernissan se rangea immédiatement à leur avis.

VI

La prudente observation de M. de Thièblemont n'avait point retenu Thérèse, lorsqu'un jour, à l'heure habituelle de la visite de Charles Aurèle, ce fut sa vieille servante dauphinoise qui vint annoncer à Molevent une grave indisposition de son maître.

La veille, en se faisant rapporter du petit château à Nagel, il avait voulu s'arrêter près de cette source ombragée où Thérèse, emportée par son cœur, lui avait promis un jour de lui ramener sa mère.

Malgré la fraîcheur, dangereuse en cette saison, de l'abri qu'il avait choisi, peut-être pour y songer tant à celle qui avait promis qu'à la promesse, elle-même, M. Aurèle s'y était imprudemment oublié fort longtemps.

Il entra, se plaignit de frisson, passa une nuit fiévreuse et ne put quitter le lit. Tandis que la vieille servante racontait ces détails à Molevent, un domestique était allé chercher un médecin à la ville.

Le médecin et M. de Thièblemont se rencontrèrent au chevet de Charles moins d'une heure après. La fièvre augmentait ; autant qu'il était permis de le conjecturer, d'après les symptômes encore mal dessinés, le pauvre infirme était menacé d'une angine.

A l'énoncé de cette crainte, Thérèse ne consulta que sa droiture, et, négligeant cette réserve extrême qui l'avait portée à dissimuler le lieu de sa retraite—tandis que son mari, secrètement jaloux, le cachait également—elle écrivit à Sidonie de Pernissan une lettre alarmée qui pouvait se traduire ainsi :  
" Je sais votre secret ; votre fils est gravement atteint. Il vous désire. Venez près de lui ou près de moi, mais venez." Cette lettre devait, en effet, amener Sidonie ; mais elle devait avoir d'autres effets que sa candeur n'avait pas même entrevus.

Le train qui emportait Sidonie vers le Dauphiné ne précipitait pas son allure au gré de l'impatience de cette femme énigmatique en qui la mère se réveillait, pleine d'angoisses tardives.

A cette heure sombre, bercée par la plainte éternelle de la locomotive, ardente à poursuivre une course fiévreuse, madame de Pernissan se demandait avec une immense surprise comment elle avait pu préférer quelque chose au monde à son enfant.

Sa passion pour son mari, sa jalousie, ses concessions, ses tortures morales, tout était oublié. Il ne restait qu'une mère, coupable d'avoir choisi entre deux devoirs en inclinant vers le plus doux.

A Saint-Marcellin, quoique brisée par tant d'heures de wagon et d'insomnie, elle se procura une voiture, sans même se donner le temps de prendre un bouillon, et obtint du cocher une allure inusitée en lui promettant triple course.

Dans la montagne, un peu après Molevent, elle renvoya la voiture, trouvant plus expéditif de grimper par la traverse dans les chemins à pic.

Quand, du haut du petit plateau de Nagel, elle découvrit la blanche maison, des pleurs, les premiers, gonflèrent ses yeux brûlants.

En courant, elle descendit le versant du plateau et vint sonner, toute tremblante, à ce logis, qui était le sien, et où on la connaissait si peu.

Le domestique qui vint ouvrir faisait même mine de ne pas la recevoir, quand, l'écartant d'un geste d'autorité :

—Comment va mon fils ? demanda-t-elle.

A sa voix, la vieille servante accourut. Déjà Sidonie entra sur la pointe des pieds dans la grande chambre du rez-de-chaussée, où elle avait autrefois installé le pauvre infirme.

La chambre était très éclairée par deux fenêtres dont les vitrages ouverts laissaient pénétrer l'air pur de la montagne jusqu'à la gorge embarrassée du malade.

Thérèse était debout près du lit, soufflant sur une tisane : M. de Thièblemont, assis un peu plus loin ; le docteur, sur le coin de la cheminée, écrivait une ordonnance.

Si léger que fût le bruit de ses pas, chacun se retourna, surpris : M. de Thièblemont fit un geste où le dépit le disputait à l'étonnement. Le docteur essuya ses lunettes, tout en saluant, pour bien voir cette nouvelle venue.

Thérèse lui adressa un radieux sourire.  
Madame de Pernissan alla droit au lit, s'y laissa glisser à genoux, et mettant sa tête au niveau de celle de son fils :

—Me pardones-tu, mon enfant ? souffla-t-elle.  
Le parfum pénétrant qui s'échappait des mille boucles folles de Sidonie la fit reconnaître à Charles autant que ses humbles paroles.

Les sons ne s'exhalèrent plus de sa gorge obstruée ; il fit un effort pénible et articula qu'une sorte de plainte. Mais ses yeux clos tressaillèrent, et sa main se souleva lentement jusqu'à la tête inclinée.

La main pâle caressa la chevelure odorante ; les doigts se perdirent dans les boucles déroulées, tandis qu'un mouvement instinctif de l'avant-bras retenait prisonnière la mère sur le cœur de l'enfant. Mais la mère sentait bien que des sentiments contraires se disputaient ce triste cœur... .

Longtemps après, quand Sidonie releva son visage baigné de larmes, elle ne vit plus que le docteur qui attendait, dans un silence respectueux, la fin de cette mutuelle étreinte.

Un mot de M. de Thièblemont lui avait fait comprendre à quelle personnalité inattendue il avait affaire. Il lui remit l'ordonnance, expliqua les précautions à prendre, les soins à donner, promit de revenir dans deux heures, et se retira.

Il allait sur un autre point de la vallée de l'Isère visiter un vieillard mourant. En vérité, il redoutait fort d'avoir deux inguérissables à soigner dans ces parages.

Restée seule, Sidonie reprit sa pose humiliée près de Charles et, doucement, lui demanda :

—M'entends-tu ?  
Il fit signe qu'il entendait.  
—Regarde-moi.

Avec peine il ouvrit les yeux. Dans ce regard noyé passa comme un sourire.

—Ecoute, mon bien-aimé, dit-elle ; je t'ai donné le droit de me maudire, puisque je t'abandonnais ; pourtant, j'ai souffert assez pour oser me défendre au moins contre ton ressentiment.

Je t'aimais bien, va, mon pauvre enfant ! et jamais, jamais, je ne comprendrai comment un amour sinon plus fort, du moins plus exigeant, a pu te disputer mon cœur !

Non, ce n'est pas mon cœur que M. de Pernissan t'a pris ; mon cœur n'a cessé d'être tien. C'est ma vie matérielle, mes heures de chaque jour, ma liberté absolue... .

Sais-tu où est ma faute, mon aimé ? c'est d'avoir permis qu'il me dit : " Choisissez entre votre fils et votre mari ! " J'avais le droit de répondre : " Mon fils, le premier dans mon affection, ne quittera pas sa mère. " J'ai été lâche... oh ! je t'en prie, devine ce que j'ai opposé de résistance avant de t'exiler ici !... .

Mais ce que tu ne saurais deviner, ce sont les remords, les révoltes qui ont empoisonné mon existence loin de toi. Toutes les punitions m'ont été infligées... et je les acceptais, vois-tu, en songeant qu'elles me faisaient durement expier ton abandon.

Une femme qui n'a pas su rester mère avant tout a perdu le droit de se plaindre quand l'épouse n'est plus respectée en elle.

Et pourtant, méconnue, humiliée, mentant au monde en me composant un visage serein, je sens bien, Charles... mon Charles, que des deux plaies que je porte, toutes saignantes en moi, c'est encore la plaie de la mère qui l'emporte sur celle de l'épouse.

Cette confession, cher aimé, je ne l'ai faite jamais ; je te la devais, la voici. Il faut que tu entrevies l'expiation qui m'est imposée pour me pardonner la faute.

Ma lâcheté et mon égoïsme sont morts. C'est ta mère vaillante et régénérée dont tu caresses les cheveux... Que je sente la pression de ta main sur mon front en signe de généreux pardon !

Elle s'arrêta, écoutant le râle pénible qui s'échappait de la poitrine du malade, haletante elle-même, des larmes plein les yeux.

Elle attendit un peu. La sueur en perlait à son front, car cette immobilité, c'était le pardon refusé par son fils.

Tout à coup, la main brûlante s'appuya doucement, tendrement, sur son front moite. Cette confession ardente et troublée avait brûlé du feu de la compassion le dernier ressentiment du malheureux abandonné.

Et cette fois, la mère, palpitante, sentit bien qu'elle était pardonnée !

Le soir, le docteur constata de l'aggravation dans l'état du malade. La nuit fut des plus mauvaises. Le baron, Thérèse et M. Pellegrin la passèrent tout entière à Nagel, se relayant, pour aider Sidonie, dont l'énergie dépassait toute croyance.

Ni le voyage, ni l'émotion, ni l'angoisse grandissante n'abattaient ce corps frêle qu'une âme nouvelle aimait.

Elle se faisait peu d'illusions, si peu même qu'elle fut la première à exiger la présence d'un second médecin.

Celui-ci dut se borner à approuver le traitement suivi par son frère, sans manifester l'espoir d'enrayer la marche terrible de l'angine couenneuse.

Un prêtre vint à ce chevet, miséricordieux et doux, parler de repos et de joie céleste au pauvre paria.

Qui ne connaît, au moins par la terreur qu'elle inspire, cette dangereuse et cruelle maladie ?

Celle qui atteignait le pauvre infirme était parvenue en quelques jours au dernier degré de gravité.

Les deux docteurs avaient vainement employé à la combattre tous les moyens connus. Quand l'émétique, les sangsues, les cautérisations, les saignées demeuraient sans effet, il ne restait plus qu'à pratiquer la difficile opération que la médecine moderne essaye d'opposer au mal.

Devant cette suprême ressource, le docteur Gaillard, le



meilleur praticien de Saint-Marcellin, ne recula pas, quelque danger qu'il y eût à courir lui-même.

On l'attendait. Maître Laurent Lehou venait d'arriver à Nagel. On lui avait dit, à la ferme, que le "monstre" ne passerait pas la journée. Il faisait de longues enjambées et soufflait aussi fort que son grand bœuf noir Henriot.

Sans faire la moindre attention aux domestiques, que son assurance scandalisait moins encore que ses gros souliers poudreux sur le parquet luisant, il pénétra jusqu'à la chambre de M. Aurèle.

Sidonie le vit entrer sans surprise. Ce paysan en blouse bleue toute roide, était peut-être un ami.

—Ça, madame, dit le bonhomme après un rapide regard vers le lit, c'est-y vrai que votre jeune monsieur est bien malade ?

—Chut ! dit la mère effrayée en levant sur le fermier des yeux brûlés de fièvre.

—Eh bien ! si c'est comme ça, nous allons le guérir.

—Le Dr Gaillard va venir d'une minute à l'autre ; il est allé chercher les instruments....

La voix de Sidonie faiblit à ce mot.

—N'en faut pas, déclara le paysan ; j'ai mieux que toutes ces machines-là, moi, ma bonne dame. C'est pas pour dire du mal de la médecine ; la preuve, c'est que je la laissais agir bien tranquillement ici ; mais puisqu'elle y renonce, à cette heure, essayons un peu, pour voir, des remèdes du père Lehou.

Et tandis que Sidonie stupéfaite, et Thérèse qui venait d'entrer le contemplaient, immobiles, le bonhomme tira de sa blouse une outre de peau de bouc de petite dimension dans laquelle il jeta le contenu d'une fiole grande comme la main.

—C'est pas difficile, voyez-vous, disait-il en remuant le mélange qu'on entendait clapoter dans l'intérieur de l'outre. Et je livre mon secret d'un bien bon cœur, allez ! Ça, c'est soixante grammes de poudre de jubarbe ; ça, c'est deux litres de bonne bière.

—Mais, au nom du ciel ! s'écria Sidonie en recouvrant tout à coup la parole, ne faites pas d'imprudences. De la bière !...

—Songez-vous à ce que vous dites ?

—Je songe que ce pauvre garçon est plus avancé que je ne le croyais, répondit tranquillement le père Lehou.

(La suite au prochain numéro)

ÇA ET LÀ

L'honorable M. Masson est nommé sénateur en remplacement de M. Dumouchel, décédé.

M. le Dr Schultz, ex-député de Lisgar, vient d'être nommé sénateur.

On annonce que M. Robert Lemoine, greffier du Sénat, va être mis à la retraite, à la fin de l'année courante.

On dit que lord Dufferin a été fait marquis en récompense des services qu'il a rendus à Constantinople pendant les événements d'Égypte.

L'exposition annuelle de la société d'agriculture du comté de Québec aura lieu, le 11 courant, à l'Ancienne Lorette.

La décision de la société des sciences, qui doit se réunir à Montréal en 1884, est bien accueillie en Angleterre, en dépit du Times, et l'on rapporte même que le prince de Galles serait disposé à venir en Canada à cette occasion.

Les catholiques allemands du Wisconsin tiennent en ce moment une convention à Milwaukee, au sujet des écoles. Ils ont décidé qu'aucune famille catholique, dans cet Etat, ne devait envoyer ses enfants aux écoles communes subventionnées par le gouvernement.

Les journaux de Québec demandent pourquoi la compagnie du chemin de fer du lac St-Jean va faire construire aux Etats-Unis ses locomotives, quand nous avons dans le Canada des fabriques qui ont déjà fourni des locomotives de première classe au chemin de fer du Nord et autres ?

L'honorable M. Mousseau et M. Girouard, M.P., ont visité, jeudi, l'exposition du comté de Jacques-Cartier. Ils ont adressé la parole aux cultivateurs et félicité le comté de cette exposition véritablement remarquable, tant dans la section agricole que dans la section industrielle.

L'honorable M. Mousseau, accompagné de quelques amis et de journalistes, a visité samedi la Désirade, qui a quitté Montréal pour le Havre lundi. Le premier ministre a été reçu par le commandant Roussel et par M. Ramsay, qui lui ont fait les honneurs du navire, dont les pavillons furent hissés à cette occasion.

ABJURATION.—La semaine dernière, il y a eu, à la cathédrale de Trois-Rivières, une bien touchante cérémonie. Mademoiselle Caroline Perry abjurait le protestantisme à la face d'une multitude immense de fidèles réunis dans le lieu saint.

Le Rév. M. Ch. O. Caron, grand-vicaire, agissait comme parrain ; la marraine était madame juge Bourgeois.

Le parlement canadien de 1844, dit le Journal de Québec, ne comptait plus que deux représentants dans la Chambre des Communes actuelle, et par le décès de M. Lanthier, que nous avons annoncé déjà, il ne lui en reste qu'un seul, sir John A. Macdonald.

Des membres du parlement élus en 1851, il n'y a plus que MM. Bourassa, Daoust et Desaulniers qui soient encore représentants du peuple.

Nous avons eu le plaisir de voir à nos bureaux M. Foursin-Escande, représentant au Canada la maison Paul Dalloz, de Paris.

Voici la liste des journaux parisiens qui recevront des communications de M. Foursin-Escande sur le Canada, qui reproduiront celles qu'il aura envoyées au *Moniteur* :

Le *Monde Illustré*, le *Petit Moniteur Universel*, la *Petite Presse*, la *Presse Illustrée*, la *Revue de la Mode*, l'*Avenir Militaire*, la *Mosaïque*, l'*Art Contemporain*.

Ces journaux sont sous le contrôle de M. Paul Dalloz, un ami chaleureux des Canadiens.

LE PROCÈS JULIA BOISVERT.—Jeudi dernier, Julia Boisvert a été condamnée à 5 années de pénitencier.

La *Minerve*, le *Monde* et la *Patrie* demandent que des mesures soient prises pour obtenir la grâce de l'infortunée jeune fille, victime de circonstances que nous nous abstiendrons d'apprécier.

La sentence est prononcée. Julia Boisvert est condamnée pour avoir demeuré dans une maison où un enfant est mort dans des circonstances qui font supposer qu'il s'est empoisonné lui-même ou qu'il a été empoisonné par quelqu'un. Il s'agit de la faire gracier, si c'est possible. Pour cela, il suffit de faire les démarches nécessaires et nous sommes heureux de voir que nos confrères ont pris l'initiative d'un mouvement dans ce sens.—(Courrier de Montréal.)

On rapporte que l'empereur du Brésil, dom Pedro, a abdiqué ou doit abdiquer en faveur de sa fille ainée, la comtesse d'Eu.

Ce monarque est, d'après la date de l'avènement au trône, le doyen des souverains de l'univers. Il règne en effet, par l'abdication de son père, depuis le 7 avril 1831, où il fut proclamé, à l'âge de cinq ans, comme Louis XIV et Louis XV.

Après lui viennent la reine Victoria, qui règne depuis le 20 juin 1837 ; le grand duc de Mecklembourg-Schwerin, depuis le 7 mars 1852 ; le duc de Saxe-Cobourg, depuis 1844 ; le prince de Waldeck, depuis 1845 ; le schah de Perse, depuis 1818 ; le roi des Pays-Bas, depuis le 17 mars 1849.

Deux gavroches causent à la porte d'un théâtre.  
Toto.—Tout cela, c'est très joli ; mais j'aime mieux être *Toto qu'Arabo*.  
Titi.—Et moi, *Titi qu'Arabi*.

Nous lisons dans une nécrologie départementale cette phrase ; qui pourrait être un comble : "Le capitaine des pompiers s'est éteint doucement." Voilà ce qui s'appelle : faire ses affaires soi-même.

Taupin jette son cigare avec colère :  
—Sales cigares !... Ils ne valent pas deux sous !  
—Et combien les payez-vous ?  
—Un sou !

Méfiez-vous de tous ces médicaments annoncés à grands frais comme pouvant guérir les maladies des voies urinaires, des rognons, etc., ils ne font que soulager, mais les Amers de Houblon guérissent radicalement ces maladies.

CORDE AU COU

Si les chiens parisiens sont en droit d'avoir un ressentiment légitime contre M. Paul Bert, ils doivent, par contre, trois aboiements d'honneur à M. Camescasse, le préfet de police de Paris.

Celui-ci vient de supprimer, en effet, le règlement stupide en vertu duquel tout individu qui amenait à la Fourrière un chien trouvé sans collier sur la voie publique touchait immédiatement une indemnité de trente sous...

Ce qui faisait que tous les gens sans profession se mettaient à voler des chiens, leur enlevaient leur collier—ce qui leur constituait un premier bénéfice—et les conduisaient ensuite rue de Pontoise, où ils palpaient leur franc et demi, et où les malheureux chiens étaient pendus dans le délai réglementaire.

Ce n'est pas tout. Le préfet de police, plein d'humanité pour la race canine, a également supprimé la pendaison, qui se pratiquait à la Fourrière d'une façon véritablement ignoble et cruelle.  
Tous les condamnés à mort, petits et grands, étaient

rangés sur une seule ligne. L'exécuteur des hautes-œuvres leur passait au cou une corde attachée elle-même à un câble dont l'extrémité était fixée dans le mur. Quand tout était prêt, on tendait brusquement le câble, et les chiens, enlevés en même temps à une hauteur d'un mètre environ, gigotaient pendant trois ou quatre minutes dans les dernières convulsions.

\*\*\*

Maintenant, leur mort sera tout à fait séduisante. On a fait construire, sur l'ordre de la préfecture, de grandes boîtes à compartiments. Dans chacun de ces compartiments on mettra une pâtée—le dernier repas du condamné ! Aussitôt que tous ceux qui seront désignés pour le dernier supplice seront entrés dans ces manières de niches, et bien en train de déjeuner, les boîtes se refermeront tout à coup, et par l'ouverture d'un robinet, seront immédiatement remplies d'un gaz asphyxiant ; et, en quelques secondes, les chiens passeront dans l'autre monde.

Mourir en mangeant, c'est une belle mort pour un chien !

\*\*\*

Les exécutions de chiens ont lieu les mardis et les samedis à la Fourrière.

De tous les chiens destinés à la corde, un seul a su y échapper depuis dix ans... un semblant de chien, pelé, galeux, moitié lévrier, n'ayant plus qu'un œil.

Dès le premier mardi de son internement, rue de Pontoise, il avait vu les préparatifs du supplice, et cela ne lui avait rien dit de bon. Aussi, lorsqu'on le chercha, au moment psychologique, fut-il absolument impossible de mettre la main sur lui. Il s'était caché dans quelque coin mystérieux, d'où il sortit le lendemain, tout pétillant et l'œil farceur.

On se dit qu'on lui réglerait son affaire le samedi suivant ; mais le samedi il s'aperçut qu'on touchait encore la corde et il exécuta le même plongeon. Et ainsi de suite pendant six semaines, sans qu'on sut jamais où il se fourrait.

Il paraît cependant que c'était dans un endroit d'où il voyait tout, car, le septième jeudi, un quart d'heure avant le moment fatal, le bourreau des chiens le vit venir à lui, apportant poliment dans sa gueule le bout du redoutable câble qu'il avait ramassé par terre, et remuant la queue d'un air suppliant.

Tant d'intelligence méritait bien qu'on lui accordât sa grâce. Il l'eut, et depuis ce temps il est resté le "chien de Fourrière," et les employés lui ont donné le nom de *Corde-au-Cou*. Il assiste à toutes les exécutions de ses camarades sans émotion apparente, et aboie même d'un air joyeux, comme pour les encourager dans leurs derniers moments.

Je suis sûr, maintenant que tout va se passer dans une boîte, que les pendaisons bi-hebdomadaires vont manquer à *Corde-au-Cou*.

GASTON VASSY.

NOUVELLES DIVERSES

La législature de Manitoba se réunira vers la fin d'octobre.

Sir Hector Langevin a été nommé docteur en droit par l'Université Laval.

Le général Seymour ne désire pas personnellement être élevé à la pairie.

La duchesse de Parme est morte en donnant le jour à un enfant.

La nomination des candidats, dans les comtés des Deux-Montagnes, aura probablement lieu vers le milieu de ce mois.

M. Théodore Doucet a été choisi comme notaire du chemin de fer du Grand-Tronc, en remplacement de M. J.-S. Hunter.

Un cultivateur de Vanbright, dans la région de l'Ottawa, a tué vingt-trois ours depuis le commencement de la saison.

Les journaux nous rapportent que M. Louis Riel est en ce moment à Benton, territoire du Montana, et qu'il doit visiter le Manitoba cet automne.

Il se construit à Saint-Boniface, Manitoba, des édifices de la valeur totale de \$250,000, et d'ici au printemps ce chiffre aura probablement atteint un demi-million. Saint-Boniface est destiné à devenir une grande ville.

MM. J. Téléphore Gagnon et F.-X. Fournier, de



ÉGYPTE—MARINS ANGLAIS PROMENANT UNE MITRAILLEUSE DANS LES RUES D'ALEXANDRIE, APRÈS LE BOMBARDEMENT

Québec, viennent d'être faits membres de l'Institut Sténographique des deux mondes, qui a son siège à Paris. Cet institut compte actuellement 2,750 membres.

M. Potter, encanteur, de Montréal, vendra le 11 courant, à ses salles d'encan, l'église protestante française, située sur la rue Dorchester, près de la rue St-Urbain. La vente sera sans réserve.

Les meurtres continuent en Irlande. Le fils de l'agent des terres Keane, de Kildere, a été trouvé mort sur le chemin. Son père avait expulsé dernièrement plusieurs fermiers.

La résidence et les dépendances de M. Hilaire Rousseau, de St-Simon, comté de Rimouski, ont été brûlées de fond en comble la semaine dernière. On a trouvé parmi les ruines les restes de trois enfants qui ont été brûlés pendant l'incendie.

Une maison du Kansas a entrepris, en grand, la fabrication de planches, poutres, etc., faites avec de la paille pressée. Cette nouvelle invention promet surtout de rendre de grands services aux contrées de l'Ouest, où les arbres sont si rares et la paille très abondante.

A la veille des élections aux Etats Unis, il sera peut-être intéressant de savoir qu'il existe dans les Etats de l'Union—territoires non compris—12,571,437 électeurs, ou pouvant se faire qualifier comme tels. De ce nombre, 2,984,309 sont d'origine étrangère, et 1,457,251 appartiennent à la race nègre.

Des maraudeurs arabes ont attaqué un détachement de 60 cavaliers, chargés d'escorter une expédition topographique, près de Kairouan, en Tunisie. Le commandant des troupes françaises a été tué et sept cavaliers ont été blessés. L'ennemi a été mis en fuite après avoir perdu trente hommes ; on compte cinquante blessés.

Le lieutenant-gouverneur Cauchon dit que son terme d'office n'expire qu'à la fin de décembre. Il ne jouit pas en ce moment d'une bonne santé et se propose de faire un voyage en Europe à l'expiration de son terme d'office. Il sera absent une année et retournera à Winnipeg. M. Lemoine l'accompagnera.

A un consistoire tenu dernièrement au Vatican, Mgr Czaki, nonce papal à Paris, et Mgr Branchi, nonce à Madrid, ont été créés cardinaux. Le Saint-Père a préconisé un évêque anglais et plusieurs évêques français, ainsi qu'un certain nombre d'autres évêques, en Amérique et en Océanie.

On ne pourra pas dire que l'Angleterre n'a pas eu de veine depuis quelques semaines. Sir Garnet Wolseley a battu Arabi Pacha ; les rameurs de la Tamise ont battu ceux du Michigan, et à Creedmoor, les tireurs anglais ont remporté la palme contre les meilleurs tireurs des Etats-Unis. L'Angleterre a encore le droit d'être fière.

Mme Scoville, la sœur de Guiteau, est devenue folle à la suite de l'exécution de son frère, et elle vient d'instituer une action en divorce contre son mari. Celui-ci a riposté en demandant le divorce contre sa femme qu'il accuse de manquer à ses devoirs d'épouse avec un certain Georges Earle, dont elle dit elle-même qu'elle est la femme.

Le télégraphe donne les noms des personnes suivantes qui ont trouvé la mort dans le récent naufrage du steamer l'Asia : Jacques-André Therrien, Julien Janan, Jacques et Félix Gendreau, Octave Vallée, Pierre Dumas, Pierre Roberge, père et fils, Joseph Lasalle et Robert Borelle. On dit que les familles de ces malheureuses victimes demeurent dans le district d'Arthabaska.

Les funérailles de feu l'hon. M. Dumouchel ont eu lieu à Saint-Benoît en présence d'une foule considérable. Les porteurs des coins du poêle étaient les honorables MM. de Boucherville et Trudel, M. Daoust, M. P., M. Mackay, N. P., de Saint-Eustache, le Dr Migneau, de Saint-Rémi, M. Jules-R. Wood, d'Aymer. Plusieurs membres du clergé étaient présents : MM. les abbés Labelle, Tassé, Guyon, Leclerc, Thibeau, Pilon, Malette, Thérien, Salois, Arquoy, Martineau, Guillet, Campeau, Mirault, Lasnier et Carroll.

Dans l'église baptiste de Hampton (Etats-Unis), dimanche, pendant le service religieux, Jerry Cox et Levi Bryson se prirent de querelle, sortirent chacun un revolver et firent feu avec rage. Les spectateurs, épouvantés, se précipitèrent vers les portes. L'excitation était indescriptible. Une balle traversa le chapeau d'une femme et plusieurs autres passèrent au-dessus de la tête du ministre, qui demeura sur l'estrade, essayant, par ses

paroles, de calmer le tumulte. Quelques personnes voulurent en vain s'interposer entre les deux adversaires, elles furent repoussées. Finalement, Bryson tomba mortellement blessé, mais eut assez de force pour tirer sur son adversaire qui tomba mort.

Est-il possible de trouver un seul cas des maladies des rognons, de bright, de la vessie, etc., qui n'ait été guérie par les Amers de Houblon? Non, demandez à vos voisins.

### TRIBUNAUX COMIQUES

UN AIMABLE BEAU-PÈRE

Il faut que Rouquet soit fièrement amoureux de mademoiselle Sébillon pour avoir souffert si longtemps, avant de se plaindre, des mauvais procédés de celui dont il aspirait à devenir le gendre ; mais il n'y avait plus moyen d'y tenir, qu'on en juge plutôt :

Rouquet est un marchand de vin. Il faut, dit-il, que le père Sébillon m'ait aussi considérablement poussé à bout, voyez-vous, messieurs, que si je vous disais tout, nous coucherions ici.

M. le président.—Dites-nous seulement les faits qui ont motivé votre plainte.

Sébillon.—Traîner devant les cours et tribunaux les cheveux blancs qu'on en veut faire son beau-père ?

M. le président.—Vous vous expliquerez tout à l'heure.

Sébillon.—C'est tout expliqué : c'est la boisson.

Rouquet.—Père Sébillon, j'en suis fâché, mais...

M. le président.—Parlez au tribunal.

Rouquet.—C'est d'autant plus affligeant pour moi, que le père Sébillon est une vieille pratique.

Sébillon.—Tu me traites de vieille pratique.

Rouquet.—Comme ancien client ; car, messieurs, je suis marchand de vin, et c'est le père Sébillon qui m'a étreint dans mon commerce. Mais beaucoup de clients comme lui vous réduiraient à la mendicité la plus indigente, vu la quantité qu'il consomme et qu'il ne paie jamais.

M. le président.—Mais dites donc quels coups il vous a portés et à quel propos.

Rouquet.—Mais, monsieur, à propos de rien du tout : il entre chez nous, n'est-ce pas, soulé comme une grive ; il me demande un verre ; moi, ne voulant pas donner à boire aux gens qui en ont assez...

Sébillon.—Est-il bête ! (Rires.)

M. le président.—C'est intolérable ! Je vous invite à vous taire.

Sébillon.—Avec reconnaissance.

Rouquet.—Eh bien, monsieur, v'là le bonhomme tout craché, vous l'entendez. Pour lors, quand je lui dis ça comme un marchand de vin doit faire, qui a de la délicatesse, savez-vous ce qu'il fait ? Un jour, il enlève le dessus de marbre d'une table et il me l'envoie à la tête, que j'ai saigné du nez et de l'oreille ; c'est dégoûtant. Un autre jour...

M. le président.—Mais arrivez donc à la scène du 16 janvier.

Rouquet.—J'endurais tout ça comme étant amoureux de sa demoiselle. Finalement, que ce soir-là il a pris une barre de fer qui servait à fermer la boutique, et il m'en a fichu un coup. Ma foi, comme c'était la treizième ou quatorzième fois qu'il manquait de m'assommer, vous comprenez que, voyant passer un sergent de ville...

M. le président.—Vous deviez épouser la fille de Sébillon ?

Rouquet.—Je le veux toujours, mais il ne voudra plus.

Sébillon.—La veux-tu ? (Rires.)

Rouquet.—Père Sébillon, j'ai l'honneur de vous demander sa main.

Sébillon.—Retire d'abord ta plainte.

Rouquet.—Le la retire.

Sébillon.—Je te l'accorde.

M. le président.—Cela ne vous justifie pas, comment, voilà un homme que vous avez failli plusieurs fois assommer...

Sébillon.—Devant être mon gendre...

M. le président.—Eh bien, il faut l'assommer !

Sébillon.—Le vin, mon juge...

Rouquet.—Je me désiste.

Sébillon.—Je n'ai qu'une parole : tu l'es.

M. le président.—Le ministère public ne se désiste pas.

Le tribunal condamne Sébillon à six jours de prison.

Sébillon.—Je te l'accorde tout de même.

Rouquet.—Parce que vous êtes à jeun, et quand vous serez en ribote... Mais je m'en fiche : vous savez, votre fille est majeure depuis quinze jours, et on se passera de vous.

Lu sur l'album de la femme d'un médecin :  
 "C'est très bizarre ! les clients de mon mari sont presque tous malades la nuit, et les six premiers mois de notre mariage, ils se portaient très bien."

### LE MONDE ILLUSTRÉ

Cette publication hebdomadaire que l'on connaît de réputation, a maintenant un représentant à Québec. Ce journal s'occupe de nous très souvent. Son sommaire sera publiée toutes les semaines dans *L'Opinion Publique*.

SOMMAIRE

du 16 sept.

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron.—Nos gravures : Sur l'Arc de triomphe ;—Statues de Rouget de l'Isle et de Carnot ;—En Egypte ;—*Dans la Prairie*, tableau.—Courrier du Palais, par Petit-Jean.—Théâtres, par Charles Monselet.—Chronique musicale, par A. de Lasalle.—Le Monde financier.—Bibliographie.—Récréations.—Solutions d'Échecs et de Rébus.

GRAVURES : Sur l'Arc de triomphe de l'Etoile : Etat actuel des travaux du groupe de M. Falguière.—Statue de Rouget de l'Isle.—Statue de Carnot.—Enrôlements de fellahs dans l'armée d'Arabie.—Embarquement de troupes et de chevaux à Woolwich (Angleterre).—Beaux-Arts : *Dans la prairie*, tableau de M. Julien Dupré.—Alexandrie : Porte de Rosette, occupée par les Anglais ;—Une maison en ruine dans la rue Chérif-Pacha ;—Vue des positions occupées par les Arabes.—Revue comique, par Draner.—Bibliographie : *Manuel du parfait Révisiste*.—Échecs et Rébus.

Pour les abonnements s'adresser à M. Foursin-Escande, 11, rue Hébert, Québec.

Ou à son fondé de pouvoir : H. Frédéric Gerbié, même adresse.

Une veuve de fraîche date pleurait, avec une grande abondance de larmes, la mort de son cher défunt.

On essayait de la consoler.

—Non, dit-elle naïvement ; laissez-moi pleurer tout mon soûl ; après cela je n'y penserai plus.

**\$200 de récompense.** — Cette récompense sera payée à quiconque donnera des informations pour la découverte et la conviction des personnes vendant des Amers de Houblon falsifiés, contrefaits ou imités, ou toutes autres préparations avec le mot de *Houblon*, en vue de frauder le public. Les véritables Amers de Houblon ont une gerbe de houblon vert imprimée sur le blanc de l'étiquette, et sont les seuls purs et le meilleur remède contre les maladies du foie, des rognons et du système nerveux. Méiez-vous de toutes les autres préparations annoncées dans les journaux comme étant les "Amers de Houblon." Quiconque débitant aucune contrefaçon sera poursuivi.—Compagnie manufacturière des Amers de Houblon, Rochester, N.-Y.

### LES ÉCHECS

Montréal, 5 octobre 1882.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Bonaventure.

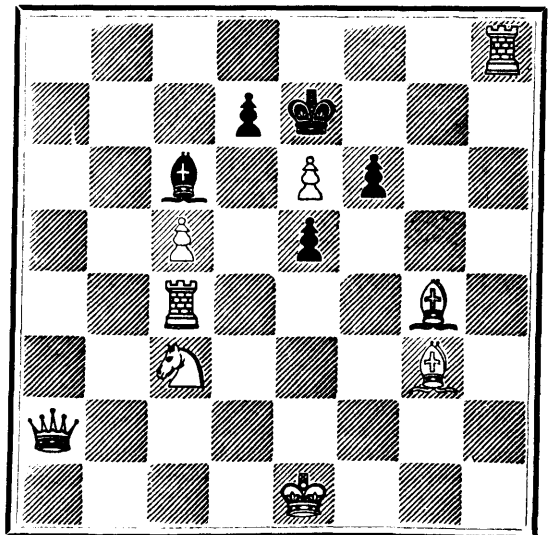
#### SOLUTIONS JUSTES :

No. 328.—MM. A. P. F., Arthabaska ; E. Legault, Ottawa ; L. O. P., Sherbrooke ; V. Gagnon, S. Tudieu, Québec ; J. Maurien, H. Lupien, L. Dargis, M. Lafrenais P. Fabien, Montréal.

PROBLEME No. 329.

Composé par M. LAMY.

NOIRS.—5 pièces.



BLANCS.—9 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

#### SOLUTION.—No. 328.

Blancs.

- 1 F 6c F R
- 2 R 2c C
- 3 D pr. P, échec
- 4 D 6e F D, mat.

Noirs.

- 1 P 6c C, échec
- 2 P 5e F
- 3 R 3c D

Si :

- 2 R 3c D
- 3 Ad libitum.

- 3 D 8c F D
- 4 D 6c F, mat.

Deux médecins se rencontrent : —Vous savez, ce pauvre X... notre confrère ? Il vient de mourir. —Tiens ! Il s'est donc soigné lui-même ?

Entre financiers : —Eh bien, et votre dernière société, comment va-t-elle ? —Oh ! parfaitement. Je pense que nous allons appeler le cinquième quart... Pauvres actionnaires !...

—Vous voyez ce petit homme ; il est haut comme deux sous de beurre ; c'est un nain. —Eh bien ? —Eh bien ! c'est effrayant ce qu'il se monte la tête, ce nain. —On ne s'en aperçoit pas.

Un soldat parle à son sergent et lui demande : —Dites donc, sergent, qu'est-ce que vous feriez, si je vous disais que vous êtes une vieille bête ? —Je vous flanquerais pour huit jours à l'hôpital. —Et si je le pensais ? —Ah ! c'est différent, je ne pourrais rien vous faire. —Eh bien ! je le pense.

En cour d'assises. Le juge.—Vous êtes accusé d'avoir tué la mère de votre femme. L'accusé.—Je suis marin et homme d'honneur, c'est faux. Le juge.—Vous l'avez traversée d'un coup de pincettes. L'accusé.—J'ai traversé la mer, mais jamais ma belle-mère !

Dans la rue, à minuit : Un ivrogne, se soutenant à peine, frappe à une porte étroite. Une femme vient lui ouvrir. —Horreur ! s'écrie-t-elle, d'où sors-tu dans cet état ? —Faut-être juste, ma chère amie, répond l'ivrogne : tout le monde peut pourtant pas revenir des eaux !

Mme Y... une artiste lyrique, connue... pour son avarice, vient de mettre au monde un garçon. La jeune mère exprimait à une camarade son désespoir de n'avoir pas plutôt donné le jour à une petite fille. —C'est pourtant flatteur, d'avoir un fils, lui dit l'amie. —Oui, répond Mme Y... mais, avec tout ça, qu'est-ce que je ferai de mes vieilles robes ?

On racontait un accident récent. Une dame ayant imprudemment laissé des fleurs dans sa chambre, a été asphyxiée pendant la nuit. —Diable ! fit X... c'est ce qu'on peut appeler mourir d'une fleurée.



CANAL WELLAND

Avis aux Entrepreneurs

Des soumissions cachetées, adressées au sousigné et portant la suscription "Soumission pour le canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, VENDREDI le 6e jour d'OCTOBRE prochain, pour faire, à la ligne d'eau, un revêtement en pierre ou mur de protection aux bords du canal entre Thorold et Humberstone.

Les devis des travaux à faire pourront être examinés aux bureaux des ingénieurs locaux à Thorold et Welland, ou des formulaires de soumission et autres renseignements sur le sujet seront fournis dès et après LUNDI, le 25 courant.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formulaires imprimés.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire. Département des chemins de fer et canaux. Ottawa, 20 septembre 1882.

L'HUILE ST JACOB



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gosier, Entorses et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

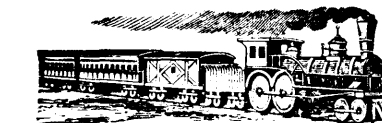
Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Medecines. A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMEE



NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epiciers respectables



Chemin de Fer Intercolonial

1881—Arrangements d'Ete—1882

A partir du 3 JUILLET 1882, les trains directs à Passagers partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit :

Table with 2 columns: Destination/Time and Time/Arrival. Includes destinations like Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles, Rimouski, Little Métis, etc.

Ces trains viennent en connection à la Pointe-Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 10 heures p.m., et à Campbellton avec le steamer "St-Lawrence," parti tous les mercredis et samedis pour Gaspé, Percé, Passébiac, etc.

Les trains pour Halifax et St-Jean vont directement à leur destination le dimanche. Le char Pullman qui part de Montréal le Lundi, le Mercredi et le Vendredi, va directement à Halifax, et celui qui part le Mardi, le Jeudi et le Samedi, va directement à St-Jean.

Des BILLETS D'EXCURSION A PRIX RÉDUITS, par chemin de fer et par steamer, peuvent être obtenus pour tous les points du bas du fleuve Saint-Laurent, Macapédia, Rasticochu, Baie des Chaleurs, Gaspé, Ile du Prince Edouard et tous les points des Provinces Maritimes.

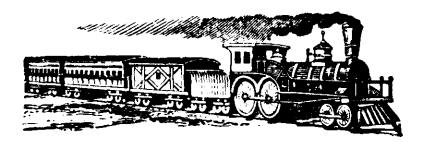
Pour ce qui regarde les prix de passage, le taux du fret, les arrangements des convois, etc., des informations complètes seront données par

G. W. ROBINSON, Agent des Passagers et du fret pour la division de l'Est, No. 136, rue Saint-Jacques (en face du St-Jacques Hall) Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant-en-Chef. Moncton, N.-B., 1er juin, 1882—52 f.

BULLETIN MENSUEL DU Bureau de Poste de Montréal OCTOBRE 1882

Table with columns for destinations (DÉPÊCHES) and times (Fermées). Includes sections for 'Dépêches Locales' and 'Etats-Unis'.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

AVIS

Les trains spéciaux de PETIT METIS continueront leur service les lundis 4 et 11 septembre, et le dernier de la saison, jeudi le 14, à 7.30 heures A.M. Ces trains arrêteront à Rimouski, Bic, Cacouna, Rivière-du-Loup, etc., pour recevoir les voyageurs, se reliant à La Chaudière avec le convoi du Grand-Tronc, et à Québec avec le "train éclair" du chemin de fer du Nord, arrivant à Montréal à 9 heures P.M., ainsi qu'avec les bateaux de la Compagnie du Richelieu qui partent de Québec pour Montréal à 5 h. P.M.

Pour billets, tableau des heures de départ et d'arrivée et plus amples renseignements, s'adresser aux bureaux du chemin de fer Intercolonial, No. 136, rue St-Jacques (en face du St-Lawrence Hall), Montréal. D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Mousseau, Archambault & Lafontaine, AVOCATS,

No. 7, RUE ST-JACQUES (AU SECOND) MONTRÉAL. Hon. J. A. MOUSSEAU, J. L. ARCHAMBAULT, B.C.L. C.R. et M.P., Sec. d'Etat. P. E. LAFONTAINE, L.L.D.

"L'OPINION PUBLIQUE"

On peut s'abonner pour 6 mois ou un an en s'adressant au No. 7, de la rue Bleury. La nouvelle administration a fait un choix de collaborateurs recrutés dans tout ce que la Province a de meilleur comme écrivains. L'abonnement n'est que de \$3.00 par an.

LA COMPAGNIE LITHOGRAPHIQUE - BURLAND (LIMITÉE)

CAPITAL ..... \$200,000

ELECTROTYPEURS, LITHOGRAPHES, IMPRIMEURS,

GRAVEURS, EDITEURS, ETC., ETC.

3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY MONTRÉAL

Cette compagnie, possédant un capital plus élevé qu'aucune autre Compagnie Lithographique du Canada, se trouve par sa position financière et le matériel considérable qu'elle possède, capable d'entreprendre l'exécution de toutes espèces d'ouvrages dans les diverses branches d'industrie qu'elle exploite.

Un personnel considérable d'artistes lui permet de garantir la qualité de ses ouvrages. Elle possède en outre :

- 12 presses à vapeur. 1 machine patentée à vernir les étiquettes. 1 machine électrique à vapeur. 4 machines à photographie. 2 machines à gravure photographique. 2 machines à enveloppe.

Aussi : Machines à perforer, à couper, à marquer, presse à relief pour enveloppes et têtes de lettres, presse hydraulique, etc., etc.

Toutes commandes pour la Gravure, la Lithographie, la Typographie, l'Electrotypie, etc., exécutées avec soins et à des prix modérés.

Editeurs du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, du SCIENTIFIC CANADIAN et PATENT OFFICE RECORD, et aussi imprimeurs de L'OPINION PUBLIQUE.

Toutes commandes par Poste promptement exécutées. G. B. BURLAND, Gérant.

LACOSTE, GLOBENSKY & BISAILLON, AVOCATS, No. 11, Cote de la Place-d'Armes. MONTRÉAL

ALEX. LACOSTE, C.R.L.L.D. BENJ. GLOBENSKY, C.R. F. J. BISAILLON, B.C.L. T. BROUSSEAU, L.L.B.

LORGE & CIE.

21, RUE SAINT-LAURENT. Tiennent une spécialité de Chapeaux de Soie de Feutre qu'ils fabriquent eux-mêmes.

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. — En caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes: Bouquets, Oiseaux, Chromos, Paysages, etc., tous différents. Livre d'échantillons complet pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonces. Diminution pour le commerce et les imprimeurs. 100 Échantillons de Cartes d'Annonces de Fantaisie, 50c. Adresse: STEVENS & BROS., boîte 22, Northford Ct